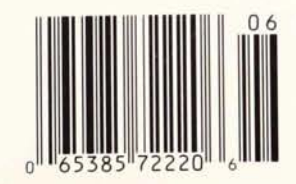
Cité libre

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XIX • NUMÉRO 1 • JUILLET-AOUT 1991 • 3,50$



Cité libre est revenue

ANNE-MARIE BOURDOUXHE

Rome, l'unique objet de mon ressentiment !
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant !

Qui est du bord de Camille? Qui donne raison à Horace d'avoir tué sa soeur parce qu'elle lui crie sa haine d'une cité qui sacrifie son bonheur personnel sur l'autel de la collectivité ? Il y a plus de trois siècles, Pierre Corneille consacrait une tragédie à cette question, à une époque d'ailleurs où les Français cherchaient à définir leur identité nationale.

Bonheur personnel versus honneur collectif. Cette dichotomie est toujours d'actualité. Il suffit de voir la tête que font les souverainistes quand on a l'indécence de leur demander ce qu'il adviendra de notre niveau de vie dans un Québec indépendant. Poser la question, c'est se ranger du côté des métèques, se mettre en dehors de Rome.

Et voilà pourquoi nous faisons revivre *Cité libre*, pour offrir une tribune à ceux qui, comme nous, veulent que le sens critique retrouve ses droits. Pour que les empêcheurs de tourner en rond dans l'unanimisme politique, quand ils écrivent, séjournent plus longtemps sur les présentoirs à journaux, pour qu'ils ne soient plus tous éparpillés ça et là, d'une semaine à l'autre, dans les pages d'opinions de nos grands quotidiens

Vaste programme ! En effet, déterminés à élargir nos horizons, à déborder le discours dominant où l'on tente, ces jours-ci, d'enfermer la pensée politique, philosophique, économique,démographique, historique et sociale - bref, résolus à tenir un discours critique qui mette en oeuvre tous les instruments dont nous disposons pour analyser notre société, nous avons un gros pain sur la planche et, je l'espère, beaucoup de lecteurs de *Cité libre* ! Des lecteurs qui pourront devenir des collaborateurs, s'ils décident de s'exprimer ici.

* * *

Dans ce premier numéro, Gérard Pelletier parle d'une humiliation qui n'a rien à voir avec l'échec de l'accord Meech. Il parle aussi de la hantise constitutionnelle qui nous rend sourds et aveugles au drame de l'autre.- Dans *La relève apprivoisée* , Jean-Paul Murray s'inquiète de l'unanimisme nationaliste qui règne au sein de sa génération, celle des moins de trente ans. - Pour sa part, Jacques Renaud, réfléchit sur un mal qui se prend pour son remède: le nationalisme. - Dans *Vice public, vertu privée*, George Tombs, un Anglo-québécois «de souche», s'en prend (en français) à une marotte de certaines élites, à savoir que le bilinguisme serait une menace à la survie de la langue française au Québec.

Qu'entendons-nous par culture québécoise, en 1991? Une question qui se pose avec d'autant plus d'acuité que nous, les «francophones de souche», avons adopté pour la première fois dans notre histoire, des politiques visant à intégrer les immigrants à notre communauté linguistique. Mais notre attitude à l'égard des nouveaux venus reste ambivalente. C'est ce qu'a clairement démontré Pierre Anctil dans son mémoire à la Commission parlementaire de la culture: «En clair,» dit-il par exemple « non seulement on exige des immigrants qu'ils se francisent, et tambour battant, mais en plus on attend d'eux qu'ils ne changent pas d'un iota la culture québécoise traditionnelle ou perçue comme telle.»

Comment notre «système de discorde national canadien» pourrait-il bénéficier de l'expérience de l'Europe des Douze? De deux façons, que nous décrit Kimon Valaskakis dans son *Préambule à un fédéralisme vraiment renouvelé*..

«Tout allait si bien aux Nations-Unies, au lendemain de la guerre froide». Et puis, il y eu la guerre du Golfe. Dans *Le retour d'Antigone* , Michel Dupuy se livre à une analyse prudemment optimiste de la situation internationale car il lui semble qu'à la suite de la tragédie des Kurdes, «le monde changera, non pas au gré des vainqueurs de la guerre, mais grâce à ses victimes.»

Enfin, *Cité libre* veut être en mesure de couvrir l'actualité artistique à Montréal et ailleurs. Dans ce numéro, nous commençons par le medium le plus populaire, la télévision. Angéline Fournier-Tombs trouve que, l'hiver dernier, on a vraiment forcé la note sur le misérabilisme.

À qui appartient *Cité libre*?

Dans sa livraison de février 1951, soit dans la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tiré à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentré dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi.»

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme qui compte aujourd'hui une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Les membres de la Coopérative d'information *Cité libre* sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue.

SOMMAIRE

VOLUME XIX • NUMÉRO 1 • JUILLET-AOÛT 1991 • 3,50$

ARTS ET SPECTACLES

Cité libre

Coopérative d'information
Cité libre

Conseil d'administration
Michel Dupuy, *président*
Kimon Valaskakis, *vice-président*
Guy Sarrault, *secrétaire*
Roxanne Roy, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, Jacques Hébert, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier

Rédaction
Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Bertrand Pirel
Comité de rédaction:
Jean-Pierre Bourdouxhe, Angéline Fournier-Tombs, Louis Lesage, Gérard Pelletier, Stephen Schecter, George Tombs.

Production
Infographiste: Claude Guérin
Photocomposition : Typographie Sajy
Impression : Interglobe inc

ADRESSES

Siège social
Bureau 1400,
1001, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, P.Q. H3A 3C8

Rédaction
3846, ave du Parc Lafontaine
Montréal, P.Q. H2L 3M6
Tél.: (514) 398-6754
Fax: (514) 398-7364

Service d'abonnement
PÉRIODICA
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Télécopieur: (514) 274-0201

Vente au numéro
MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Fax: (514) 364-7245

Vente aux libraires
DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Télécopieur: (514) 331-3916

Dépôt légal : 2e trimestre 1991
ISSN:1183-7144

Du pain avant les jeux
même constitutionnels

GÉRARD PELLETIER

«Deux nations entre lesquelles il n'existe aucun échange ni aucune sympathie; qui sont aussi ignorantes de leurs habitudes, de leurs pensées et de leurs sentiments respectifs que si elles habitaient des régions du monde ou même des planètes différentes; qui sont formées par des éducations différentes, nourries de nourritures différentes, commandées de façons différentes et qui ne sont pas soumises aux mêmes lois...les riches et les pauvres.»

Disraëli

Si nous n'étions pas aveugles, pourrions-nous vivre en paix à Montréal, dans le voisinage immédiat de tant de miséreux ? Ou devant le spectacle de la dégradation terrifiante qui affecte le Québec tout entier ? Ou encore au sein d'un Canada où plus d'un million d'enfants vivent dans la pauvreté ?

Tristes championnats

À Montréal, le taux de chômage a grimpé de 0.4% au cours des trois derniers mois, pour s'établir à 13.2%, *la plus haute moyenne urbaine au pays*, selon les dernières données de Statistiques Canada. Nous avons proportionnellement plus de chômeurs qu'aucune autre grande ville du pays, y compris Saint-Jean, Terre-Neuve ! Si une telle statistique demeure pour nous une abstraction, la pauvreté qu'elle symbolise est en revanche terriblement concrète.

L'an dernier, Centraide commandait à un groupe d'enquêteurs présidé par Paul Lacoste une étude sur la pauvreté montréalaise, la première du genre entreprise par cette agence. Pourquoi une telle initiative ? À cause des changements qui affectaient le travail de Centraide depuis la récession de 1981-82.

Les changements comprenaient, outre la montée du chômage, une augmentation rapide du nombre des sans-logis, surtout parmi les jeunes, et le déclin marqué des ressources chez les défavorisés. Le revenu réel moyen des ménagesquébécois subissait une chute de 5.3 % - en même temps qu'il enregistrait une croissance de 12.3 % en Ontario et de 5.8 % dans l'ensemble du Canada.

Six cent mille pauvres

Il faut savoir aussi que même pendant la dernière période de prospérité, le boom des années 80, la condition de nos démunis (plus de 600 000 dans la seule région montréalaise) n'a pas cessé de s'aggraver. En 1979, la proportion des gagne-petit québécois, par rapport à la population totale, se situait au quatrième rang des provinces canadiennes. Or elle occupe aujourd'hui le premier rang pour ce qui est des personnes isolées et le second (après Terre-neuve) pour les familles.

Assistant à la messe du dimanche dans une communauté chrétienne du Centre-Sud, je lis dans le bulletin paroissial: "Vingt pour cent de la population, dans notre quartier, vit de prestations du Bien-être social". Et comme je demande à un paroissien s'il s'agit là d'une exagération, il me répond: "Bien au contraire, ce chiffre est en-deçà de la réalité".

Le rapport Centraide confirme cette affirmation en établissant que *13 pour cent de la population montréalaise totale* vit de prestations sociales. Et de son côté, le groupe SECOR a établi, dans une étude commandée par le gouvernement québécois, que la pauvreté touche 31.5 pour cent de la population de l'île, "soit une famille sur quatre et une personne vivant seule sur deux". Notre ville compte à elle seule 192 000 pauvres de plus que les quatre provinces maritimes réunies.

Du reste, il est acquis depuis plusieurs années déjà que nous vivons dans "un Québec à deux vitesses", c'est-à-dire formé d'une couche de la population dont l'aisance n'a cessé de croître et une autre dont la pauvreté ne cesse de s'aggraver.

«Mais qu'est-ce qu'on entend par pauvreté ? Il faudrait savoir", disent les sceptiques. Comme si nous ne savions pas déjà! Interrogez les directeurs d'écoles, dans les quartiers défavorisés de Montréal; ils vous parleront d'enfants qui souffrent de la faim au point de ne pouvoir plus se concentrer sur leur travail scolaire, dans la seconde partie du mois, quand

les chèques du Bien-être social ont déjà fondu comme neige au soleil. Interrogez les jeunes qui forment une proportion croissante des dix mille sans-abris de Montréal; ils vous raconteront volontiers la misère des refuges et le supplice qu'ils endurent à chercher depuis des mois l'emploi introuvable.

Un écran

Mais comment donc sommes-nous devenus aveugles à la pauvreté qui nous entoure et presque muets sur le sujet ? Je n'écris pas pour juger, encore moins pour condamner qui que ce soit; j'observe un phénomène. Et je crois bien qu'il faut l'attribuer en grande partie à notre obsession constitutionnelle qui fait écran entre nos yeux et cette réalité.

Je sais qu'il n'existe pas de solution miracle au problème de la pauvreté. Mais je sais aussi par expérience que seules finissent par disparaître les plaies sociales dont l'opinion publique majoritaire réclame la guérison avec constance et ténacité. J'ai appris au cours de ma vie que les décideurs s'occupent en priorité des causes dont on leur casse les oreilles.

La misère et la pauvreté sont-elles du nombre ?

À l'occasion, on nous parle des statistiques citées plus haut et nous disposons de quelques études dont les médias ont fait état. Modestement. Mais les médias sont un miroir. Ils reflètent assez fidèlement nos préoccupations. Or les problèmes constitutionnels occupent à longueur d'année la une des journaux et tiennent la première place, chaque jour ou presque, dans les émissions de la télé et de la radio. Quant à nos décideurs, même ceux qui édifiaient naguère la sécurité sociale, de quoi nous parlent-ils désormais ?

Trois exemples, en réponse à cette question. Claude Castonguay, ex-ministre des Affaires sociales, initiateur de l'assurance-santé québécoise, n'ouvre plus la bouche que sur la question constitutionnelle. C'est pour en traiter (ipse dixit) qu'il a accepté un fauteuil au Sénat. Et s'il faut en croire les journaux, il se disposerait, au moment où je trace ces lignes, à co-présider la Nième commission formée depuis un an pour étudier le problème... De son côté Claude Béland, président du vaste Mouvement Desjardins, nous entretient-il de nos coopératives ? Pas du tout. Il nous parle de la constitution. Quant aux chefs syndicaux, ce n'est pas pour répondre à l'urgence de la misère chez les sans-emploi qu'ils ont pendant six mois pris congé de leurs routines. C'est pour discuter de questions constitutionnelles à la commission Bélanger-Campeau...

Et je pourrais allonger presque indéfiniment la liste de nos leaders, politiques et autres, qui font tourner ce même disque à l'infini cependant que la condition des jeunes et celle des défavorisés se dégradent à la vitesse grand V. Bref, de toutes nos grandes institutions, seule l'assemblée des évêques a lancé un SOS pressant, dans une lettre pastorale récente.

Faut-il mettre en accusation la majorité de nos politiciens, de nos universitaires et autres leaders d'opinion ? Mais nous sommes tous coupables de la distraction que je dénonce. Seule une infime minorité résiste encore à la contagion de la constitutionnalite aiguë dont nous sommes victimes. Cette affection était depuis longtemps endémique parmi nous; elle vient de passer au stade épidémique.

Un ami vous rencontre que vous n'avez pas vu depuis longtemps, de quoi vous parle-t-il ? De la constitution. Vous ouvrez un journal que vous ne connaissiez pas encore, par exemple *Voir*, qu'est-ce que vous y trouvez ? Des propos sur l'avenir constitutionnel du Québec et des allusions au même sujet... jusque dans les mots croisés !

«Ils n'en mouraient pas tous mais tous étaient frappés .» Le temps est peut-être venu de nous demander si cette obsession n'est pas maladive. Au dire de certains, par exemple, nous serions « humiliés» par l'épisode Meech, «humiliés» par les décisions municipales de Sault-Sainte-Marie, « humiliés » par les déclarations du président mexicain en visite dans nos murs... Mais nous ne ressentons aucune humiliation au spectacle de la désintégration sociale en train de s'accomplir chez nous. Nous ne sommes nullement humiliés, semble-t-il, par la kyrielle des tristes championnats qui humilient, au sens fort d'écraser, le quart de notre population.

Est-il normal de nous préoccuper si intensément de l'avenir du Québec et si peu de son présent, d'accorder tous nos soins à un texte de loi et seulement une attention distraite à la condition dans laquelle croupissent des centaines de milliers de nos frères et soeurs ?

Il est à se demander comment nous en sommes venus à ce culte de la constitution qui entraîne un tel oubli, un tel mépris du peuple et de ses besoins les plus criants. S'agirait-il d'une fuite en avant devant la gravité de notre situation ? Ou de l'erreur qui consiste à croire que le droit public guérit tous les maux ?

* * *

Notre sens des valeurs est désormais en cause. Il n'est pas ici question d'antagonisme entre attitude rationnelle et réaction émotive; si la cause des enfants, de nos enfants affamés et de nos sans-abri, ne nous remue pas autant que celle de la société distincte, n'est-il pas temps de revoir sérieusement l'ordre de nos préférences?

Le pain des pauvres et les jeux constitutionnels (je n'emploie pas ici le mot « jeux» dans un sens péjoratif) ont chacun leur importance. Ils ne s'excluent pas. Mais nous avons inversé l'ordre; le pain devrait passer avant les jeux.

« Là où est ton trésor, là aussi sera ton coeur», nous dit l'Evangile.

Où donc est notre trésor ? ✐

Les géants-villages,
réflexions sur une notion familière: la nation

JACQUES RENAUD

En 1964, Jacques Renaud créait une commotion dans le monde des lettres québécoises avec la publication de son premier roman "Le Cassé", qu'il avait écrit en joual. Depuis, il a publié une dizaine d'ouvrages de poésie ainsi qu'un recueil de nouvelles en 1989, "L'Espace du Diable". Il vit à Ottawa depuis un an.

On pourrait reconnaître une nation grâce à un certain nombre de caractéristiques que l'on retrouverait en totalité ou en partie, à un degré ou à un autre, dans toutes les nations; par exemple, en vrac: une descendance ethnique ou raciale commune; une même langue; un même territoire; une même religion; des coutumes, des traditions communes; des institutions, des lois communes; une mémoire historique commune; une organisation politique commune.

À première vue, tout semble simple.

Les nationalistes unilinguistes québécois définissent la nation québécoise de manière apparemment incontournable: ils la définissent essentiellement par la langue. Une nation, une langue; une langue, une nation. C'est la pensée dominante du nationalisme québécois.

La langue

Si on voulait pousser ce raisonnement jusqu'au bout et abonder dans le sens des nationalistes unilinguistes québécois, alors non seulement les Etats-Unis et le Canada de langue anglaise mais aussi, abstraction faite de la géographie, l'Angleterre et l'Australie formeraient une seule nation.

Si la langue fondait la nation, il n'y aurait pas une vingtaine de pays hispanophones en Amérique latine, il n'y en aurait qu'un - en tout cas certainement pas autant.

Au Canada, les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont francophones mais tout le monde sait qu'ils ne s'identifient pas comme Québécois mais comme Acadiens - un phénomène comparable aux Franco-ontariens qui s'identifient comme tels ou comme Ontariens ou comme Canadiens mais pas comme Franco-québécois ou comme Québécois.

La Suisse comprend quatre langues officiellement reconnues. Les Suisses italophones, germanophones, francophones ne désirent généralement pas faire partie de l'Italie, de l'Allemagne ou de la France.

Il existe un mouvement séparatiste important en Italie du Nord. Il est regroupé autour d'un parti politique: la Lega Nord (la Ligue nordique ou Coalition nordique). La Lega Nord s'oppose à l'Italie du Sud et à la centralisation romaine. Si le Nord de l'Italie devenait une entité souveraine confédérée ou indépendante, ce ne serait évidemment pas pour des raisons linguistiques et son fondement ne serait certainement pas la langue: le Nord de l'Italie est de langue italienne, comme le Sud.

Les tentatives d'unifier la «nation arabe» (comme la République arabe unie et l'Etat arabe uni, tous deux fondés en 1958) ont été éphémères. «L'unité arabe» est un slogan qui ne correspond pas à une véritable volonté partagée d'unité nationale. La langue n'y est pour rien, en «pour» ou en «contre». Croire qu'une langue commune fonde automatiquement une nation relève donc du mythe. Le problème est que les démagogues exploitent ce mythe et que l'on continue à y croire. Il semble tellement simple et vraisemblable, aussi simple et vraisemblable que la forme de la terre: on n'a qu'à regarder autour de soi quand on roule dans la campagne, c'est l'évidence même qu'elle est plate.

La descendance ethnique ou raciale

Autre caractéristique que l'on attribue encore parfois aux nations: une descendance ethnique ou raciale commune. Préjugé simpliste qui ne résiste évidemment pas non plus à l'examen: une nation racialement et surtout ethniquement homogène est un phénomène très rare aujourd'hui, peut-être inexistant.

Le territoire

La définition d'une nation sur la base de l'identité territoriale voudrait, grosso modo, que «ceux qui habitent un territoire défini par des frontières précises» forment une nation. Le cas pathétique des réfugiés qui souvent partageaient un territoire depuis des siècles avec ceux qui les en chassent interdit formellement de confondre territoire et nation. Ces réfugiés, avant d'être chassés, étaient tout autant «ceux qui habitent un territoire défini» que pouvaient l'être ceux qui les en chassent. «Chasseurs» et «chassés» faisaient tout autant partie du «territoire national» à l'intérieur duquel se définissait théoriquement la «nation». La nation est-elle composée des réfugiés excisés ou de ceux qui excisent?

La religion

La religion musulmane n'a jamais empêché l'Iran et l'Irak de s'opposer cruellement sur les champs de bataille du Moyen-Orient, ni l'Irak de tenter de conquérir le Koweit ou de massacrer les Kurdes, ni l'Iran de provoquer délibérément une émeute sanglante en 1987 (402 morts, 649 blessés) au coeur même du sanctuaire le plus sacré de l'Islam, La Mecque, en Arabie Saoudite, durant le pélerinage annuel et ce sous l'inspiration d'un leader musulman charismatique, l'ayatollah Khomeiny. Israël se définit comme un Etat Juif mais des centaines de milliers de ses citoyens (la majorité, en fait) ne pratiquent pas du tout et des centaines de milliers d'autres sont des Arabes musulmans, druses ou chrétiens qui ont le droit de vote et le droit d'être élus députés à la Knesseth.

Les supports d'identité collective ne sont pas l'identité

En fait, les «caractéristiques» qu'on vient de survoler rapidement: langue, religion, ethnie, territoire, loin d'être inhérentes au phénomène national, semblent bien plutôt

servir de support formel, de symbole de ralliement à un phénomène beaucoup plus réel, beaucoup plus complexe, beaucoup plus profond, déterminant: le phénomène de l'identité de groupe.

Qu'est-ce que l'identité de groupe? Peut-elle exister sans support privilégié (langue, religion, race, territoire), sans investir magiquement ou fanatiquement telle ou telle caractéristique commune?

Vaste question.

A mes yeux, le potentiel d'identité de groupe prévaudrait; le support d'identité quant à lui serait secondaire, inessentiel, «facultatif» - à la limite, il ne serait qu'un prétexte.

Le support d'identité de groupe évoluerait, changerait, disparaîtrait même parfois sans que l'identité de groupe elle-même ne disparaisse nécessairement.

Il est évident que si le support d'identité faisait partie intégrante de la «nation», la «nation» en question «disparaîtrait» avec le support. Or on sait que la langue peut disparaître, être «oubliée» ou ne plus être parlée et le phénomène d'identité de groupe persister néammoins. Certains cas sont bien connus: le gaëlique (l'Irlande est profondément anglicisée); l'hébreu (langue purement rituelle dans la diaspora pendant plus de mille ans puis réutilisée et sécularisée en Israël); les langues amérindiennes (certaines d'entre elles ont disparu); les Libériens (langues d'origine disparues, remplacées par l'anglais); etc. Ce qui n'empêche ni l'Irlande, ni Israël, ni les Amérindiens ni les Libériens de constituer des entités nationales ou qui s'identifient comme telles.

Les supports d'identité peuvent disparaître et l'identité de groupe demeurer

Les supports d'identité nationale peuvent donc se transformer et même disparaître avec le temps. Ils ne constituent pas l'identité même, ils ne sont pas essentiels. Le cas des Canadiens-français est intéressant sous ce rapport.

Les Canadiens-français du Québec se sont longtemps identifiés d'abord comme «Canadiens» puis comme «Canadiens-français» et leur identité était à la fois diasporique (dans le cadre nord-américain et canadien) et territoriale (Canada, province de Québec). Puis l'identité territoriale canadienne s'effaçant devant la progression de l'identité territoriale québécoise chez les Canadiens-français du Québec, ceux-ci se sont désignés de plus en plus comme «Québécois». Parallèlement, un facteur prédominant de l'identité collective canadienne-française, la religion catholique, disparaissait, de même que la notion de «race canadienne-française». Un autre support d'identité, déjà présent, prenait une importance croissante au début des années 1960, se substituant à la religion et au concept de race jusqu'à se confondre avec le territoire québécois: la langue. La langue remplaçait la race, elle remplaçait la religion. L'identité de groupe persistait et augmentait en intensité même si certains de ses supports avaient disparu.

Par ailleurs, la superposition du support d'identité linguistique exclusivement français au support d'identité territoriale purement québécois semait aussi le germe d'un conflit: les habitants du territoire québécois n'étaient pas exclusivement francophones. Ils ne le sont toujours pas. En renonçant à l'identité canadienne et en créant l'identité territoriale québécoise «francophone», les nationalistes unilinguistes québécois ont éliminé de «l'hallucination nationaliste» plusieurs centaines de milliers de gens. Les nationalistes unilinguistes québécois ont «éliminé» les anglophones du Québec tout comme ils se sont idéologiquement eux-mêmes graduellement éliminés du Canada en se concentrant sur le Québec. Ce faisant, ils ont renoué avec la vieille idéologie anglo-canadienne de la primauté linguistique de l'anglais. Une idéologie dont le Canada de langue anglaise a tenté de se débarrasser au cours des vingt dernières années, parfois avec succès comme en Ontario et au Nouveau-Brunswick mais non sans provoquer de sérieuses réactions. En adoptant cette idéologie de la primauté linguistique, les nationalistes québécois ont éveillé dans la population anglo-québécoise la même réaction séparatiste ou partitionniste que l'idéologie canadienne-anglaise avait contribué, à travers le temps, à éveiller et à renforcer chez les Franco-québécois.

La nation est essentiellement un phénomène psycho-mental et le nationalisme, une question de vie et de mort

On pourrait multiplier les exemples qui démontrent que la langue, la race, la religion entre autres ne peuvent être conçus comme des éléments caractéristiques fondamentaux des nations: ils sont trop fluides. Ils changent, ils évoluent. Ils peuvent disparaître et l'identité, elle, demeurer.

Dans cette optique, il n'y a rien de plus artificiel, de plus vide de sens, finalement, que la notion de «nation». Rien de plus abstrait, en apparence. Mais du point de vue psychique, psychologique, rien de plus concret. Sous ce rapport, la nation devient un phénomène psycho-mental, une image, voire une illusion collective. Un immense ron-ron subliminal. Une illusion collective dont la pression psychologique, quand l'illusion s'excite, peut absorber complètement l'individu et le couper de lui-même. C'est ce dernier aspect qui, essentiellement, m'a le plus frappé et préoccupé, surtout à partir de la fin des années 1960.

Qu'est-ce alors qu'une nation? J'aimerais bien le savoir.

Je ne suis pas le seul à éprouver des difficultés à définir le concept de «nation»: d'un auteur à l'autre, on retrouvera un bon nombre de définitions différentes de ce qu'est une nation, certaines complètement contradictoires. Si on essaie de s'en tenir à une description plutôt qu'à une définition, c'est encore pire: la notion s'effrite en quelques lignes en révélant soudain d'autres questions et d'autres interrogations. On passe de clartés en brouillards, de brouillards en clartés. Henri Hauser écrit que l'idée de nation est «le type d'une fausse idée claire»[1]. Il suffit d'examiner un peu la question pour réaliser qu'il a raison.

Les unilinguistes québécois qui présentent toujours la langue française, et l'idée de souveraineté du Québec, comme formant un tout insécable[2], sont évidemment des propagateurs de ce genre de «fausse idée claire».

Consultons les dictionnaires. L'étymologie même du mot «nation» renvoie à l'idée de «naissance». Une «naissance» symbolique évidemment, parce qu'une nation n'est pas une personne. Une nation ne saurait être une personne que sur le mode métaphorique, illusoire, magique ou, à la limite, délirant.

La nation est un symbole qui reflète de puissants contenus inconscients associés à l'idée de naissance et donc aussi, implicitement, à celle de mort. Dans l'inconscient, les contraires sont absolus. On entre de plain-pied dans le mythe, dans l'univers hautement énergisant des archétypes. Le délire national le prouve: la «nation» révèle qu'elle se

conçoit en profondeur en termes «de vie ou de mort». Tout devient blanc ou noir. Il y a les fidèles et les traîtres, les vrais Québécois et les faux Québécois, les vrais Canadiens et les faux Canadiens, les ennemis du Québec et les amis du Québec, les traîtres à la fédération et les vrais fédéralistes.

Le nationalisme est donc un phénomène de possession archétypale qui exige la résolution d'une contradiction puissamment et dramatiquement polarisée: vie et mort.

Cette polarisation est trop puissante. Cette question «de vie et de mort» ne peut se résoudre. En fait, seule la conscience individuelle peut parvenir à résoudre de pareilles polarisations symboliques - quand ces polarisations ne font pas éclater la conscience et ne rendent pas l'individu complètement fou.

Cette polarisation est insupportable. Les pôles doivent se séparer dans l'univers magique de la nation. L'un d'eux est projeté sur un support d'identité collective privilégié et sacré. Ce support devient le «totem», le support magique, la vie même de la «nation»: par exemple, la langue. La langue est devenue la vie, le pôle vital, elle se confond avec la vie. Il manque la mort. Pour accomplir le mythe, la nation a besoin des deux pôles. Elle a donc besoin d'un danger mortel. Elle ne doit pas seulement «survivre», elle doit être «menacée» pour que le mythe de la naissance ou de la nation s'accomplisse. Sinon il n'y a pas de mythe national, il n'y a pas de nation. La nation a besoin qu'on s'attaque à son support d'identité vitale, la langue, la religion, etc.

Au Québec, le support magique au sein duquel se résout mythiquement la question de vie est la langue, c'est elle qui est magiquement investie, c'est autour d'elle que se joue la «question de vie et de mort».

Un exemple non-linguistique de support magique nous est fourni par l'affaire Salman Rushdie. Chez les musulmans qui condamnent à mort l'écrivain Salman Rushdie, c'est la religion ou l'image vénérée du prophète Mahomet qui devient la «question de vie et de mort»; si l'image vénérée du prophète Mahomet n'est soudain plus «vénérable», le musulman meurt. Pour que le musulman «survive», il faut faire mourir celui qui prétend que l'image du prophète Mahomet n'est pas «vénérable»: Salman Rushdie. En réalité, c'est la mythologie de la «nation musulmane» qui a tout autant besoin d'un Mahomet sacré et d'un Salman Rushdie maudit pour s'accomplir. Au milieu de ce vortex: des victimes - sur un plan ou sur un autre.

Les géants-villages de Clive Barker

Une illustration saisissante du double phénomène d'anéantissement individuel et d'agglomération collective nous est donnée dans la saisissante nouvelle de Clive Barker, *Dans les Collines, les Cités*[3]. On y voit les habitants de villages entiers s'attacher savamment les uns aux autres par des jeux complexes de harnais et de courroies pour se transformer en une construction monstrueusement haute et large dotée de tous les attributs d'un seul être humain, d'une seule «personne» gigantesque, bras, jambes, tête, etc. Chaque village-personne en affronte ensuite un autre en un «combat singulier». Cette activité est répétée cycliquement même si elle entraîne des souffrances indicibles. Notons que les géants-villages n'ont pas de sexe défini. On peut penser qu'ils sont asexués. On peut aussi penser qu'ils sont hermaphrodites, c'est-à-dire polarisés. Des nations.

La nation en délire est une personne chimérique, une inflation grosse de tous les individus refoulés puis récupérés et harnachés. Mais à côté de ce délire, la réalité, elle, demeure implacable: un groupe n'est pas une personne, il n'en sera jamais une, pas plus qu'une forêt n'est un arbre. L'hallucination, si elle est poussée au maximum, va se briser un jour ou l'autre contre cette réalité, comme les géants de Clive Barker qui ne peuvent pas ne pas se désintégrer - sans que le cycle qui les pousse à se reconfectionner en géants-villages ne soit cependant brisé. L'intelligence de l'être humain peut-elle parvenir à briser ce cycle? Ou à le civiliser? «Nationalism must be regarded as a special case of the more general and permament problem of group integration»[4], affirme un excellent document sur la question. On pourrait compléter ainsi la dernière phrase: «...of group integration and desintegration».

La volonté de vivre en commun sous un même système de lois

De toutes les caractéristiques communément attribuées aux nations, je retiens d'abord et avant tout celle-ci: la volonté partagée de vivre ensemble sous un même système de lois.

Généralement, lorsque les individus ne se mettent pas à délirer et à se fondre dans un grand tout national qui les aliène et leur fait croire qu'ils sont essentiellement une race, une langue, une «culture», une religion, c'est cette volonté partagée de vivre ensemble sous un même système de lois qui demeure la donnée la plus sûre pour définir, si on le peut, une «nation».

Pourquoi cette volonté existe-t-elle? Il peut y avoir plusieurs raisons.

L'une de ces raisons, peut-être la plus importante et la plus déterminante, serait la mémoire commune d'une expérience de lutte partagée contre un même danger, un même obstacle, une même menace. On l'a mentionné au tout début de cet article. Rien de moral, ici, rien qui ne garantisse ou ne promette nécessairement la démocratie ou la dictature, le bonheur ou le malheur, la liberté ou la répression: les villageois de Clive Barker se souviennent des affrontements entre géants-villages et ils se ré-agglomèrent cycliquement en «entités nationales» géantes qui se tapent dessus. La mémoire collective (je crois que c'est une hypothèse valable d'avancer que sous une forme ou une autre quelque chose de cet ordre existe - et c'est ça le problème) semble avoir un pouvoir contraignant, «atavique». Latente, inconsciente ou activée, cette mémoire semble ne pas vouloir mourir. Ce phénomène d'une mémoire collective commune est propre à tous les groupes fortement liés par une épreuve vécue en commun (épreuve réelle, imaginaire, exagérée ou non): il n'est pas propre seulement aux «nations». Cette mémoire peut être exploitée, transformée, enlaidie, embellie: elle est largement fictive. Cette matière mnémonique baigne, comme des bancs de poissons, dans le pouvoir structurant de l'imaginaire et la dynamique de ses métamorphoses n'est pas sans analogie avec la dynamique qui permet de transformer cette même matière mnémonique en oeuvres de fiction. La nation est largement une création de l'esprit. La règle d'or qui démarque ici l'individu rationnel du fou, c'est la capacité banale et en même temps déterminante de distinguer la réalité de la fiction, l'humain du mythe. L'individu rationnel a la passion de vérifier. Le fou est possédé par une passion que la vérification rationnelle des données tuerait. Les nationalismes sont des oeuvres de fiction mais qui mentent sur ce qu'elles sont en ce sens qu'elles prétendent ne pas en être. Ce sont des rituels collectifs vécus inconsciemment, sans conscience de leur nature profondément mythique, non-humaine. Le nationalisme livre l'être humain, la conscience

humaine, à des puissances aliénantes, à ce qu'on appelait anciennement des «dieux». Le nationalisme transforme les êtres humains en chair à délire. Parfois, en chair à couteaux, à bombes, à déportation ou à canons.

La volonté partagée de vivre ensemble sous un système de lois fondées sur les mêmes principes fondamentaux devrait être le ciment d'une société et la définition de base d'une «nation» (s'il faut conserver le terme).

Les lois sont importantes, elles me touchent, vous touchent personnellement, elles ont une grande influence pratique et psychologique. Les lois ont des conséquences considérables sur l'individu et sur la qualité des rapports entre individus. Imaginons un instant une société où le vol, le meurtre ou le viol ne seraient pas des crimes punissables: c'est l'existence de chaque minute qui en serait radicalement modifiée. L'importance des lois est immense. Mais ce n'est pas tout: elles doivent aussi être les mêmes pour tous, l'égalité de droits doit être garantie. Ce n'est pas tout d'interdire le vol, le meurtre ou le viol: ils doivent être interdits à tous. Les lois doivent offrir aussi le maximum de liberté: la créativité d'une société est à ce prix et la prospérité matérielle et spirituelle qui vient avec. Que le pays où j'habite soit ou non une «nation», ça m'est bien égal. J'attends des lois de ce pays qu'elles garantissent à tous les libertés et les droits couramment admis comme fondamentaux: je n'admets pas que quelqu'un à côté de moi ait plus de droits que moi; je n'admets pas que quelqu'un à côté de moi en ait moins. Sinon, la volonté partagée de vivre ensemble ou le consensus se dissolvent: l'inégalité de droits fait que l'on ne vit plus ensemble. L'égalité tout court est un mythe dans les affaires humaines; mais l'égalité de droits est un fait psychologique d'une importance capitale et ses conséquences pratiques sont considérables.

Je ne veux pas vivre dans une société qui légalise la ségrégation linguistique (articles 72 et 73 de la loi 101) et qui fait de la délation un devoir (article 78.1 de la loi 101: «Nul ne peut permettre ou tolérer qu'un enfant reçoive l'enseignement en anglais, alors qu'il n'y est pas admissible.») Je ne veux pas vivre dans une société qui prétend protéger les droits et libertés mais qui ne cesse de faire l'éloge du droit absolu qu'elle a de les suspendre toutes à volonté, de la liberté d'expression et de conscience au droit à la vie et à la protection contre les traitements cruels (la clause dérogatoire de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Charte québécoise). Sous l'assaut de ces non-sens parmi lesquels la classe politique canadienne et québécoise s'avance comme un géant-village somnambule, la volonté partagée de vivre ensemble se désagrège. Les démagogues vont tenter de la recréer artificiellement en inventant des dangers collectifs mobilisateurs, exagérés ou imaginaires, toujours vampirisants, d'immenses villages agglutinés peuplés de fidèles et de traîtres, de bons et de méchants. Si c'est ça, une nation, je préfère une vraie jungle. Ou un jardin. Ou une cité autonome bourdonnante d'individus, de liberté, d'intelligence, de créativité, d'audace, d'humanité, une cité sans joug et sans harnais, le contraire d'un géant-village.

Les problèmes surgissent quand des lois se mettent à vouloir gérer le destin des individus en empiétant sur des libertés légitimes dans des domaines qui relèvent du choix personnel. L'Etat et la religion devraient être séparés, l'Etat et la race devraient être séparés, l'Etat et la langue aussi. Toute constitution devrait séparer l'Etat de ces données et proclamer la liberté fondamentale, la souveraineté individuelle dans ces domaines. Le problème surgit, le malaise surgit dans des sociétés libérales, comme les nôtres sont censées en être, quand des lois sont faites au nom de la «nation», c'est-à-dire au profit d'une «immense personne» fictive mais aux dépens des libertés légitimes, du destin bien concret des personnes réelles. Il m'est parfaitement égal que mes enfants ou mes arrière-petits enfants parlent une autre langue que celle que je parle ou qu'ils parlent aujourd'hui si le changement s'est fait à la faveur d'un choix libre ou rationnel, un choix que ni le fanatisme ni l'inhibition légale ne sont venus fausser ou forcer.

Si les lois vont trop loin dans la suspension des libertés, si elles violent de façon catégorique les lois de la vie ou les «lois du marché», si elles s'éloignent trop du milieu naturel et des désirs légitimes de chacun au profit d'une abstraction et si cette abstraction viole le tissu vital d'une société d'individus en chair, en os, en esprit et en âme, ces lois feront, quelque part, mal à tout le monde. Avant de disparaître en catastrophe.

Comme ce sera un jour le cas de l'Indian Act au Canada après plus de 115 ans.

Comme le soviétisme est destiné à disparaître après 75 ans.

Comme on tente de défaire l'apartheid en Afrique du Sud après plus de 40 ans.

Comme ce sera un jour le cas des dispositions ségrégationnistes encore jeunes (14 ans) de la Loi 101 au Québec.

Comme ce sera un jour le cas de la clause dérogatoire au Canada.

Car la liberté est plus puissante que les géants-villages de Clive Barker. Elle est plus puissante que les nations. Du moins, je veux le croire et l'espérer car elle est l'un des fondements de ce que je suis d'abord et avant tout: un individu, un être humain ✐

NOTES

1. Cité dans L'idée nationale, de la Révolution à nos jours, Jean-René Suratteau, Presses Universitaires de France, Paris, 1972, p. 5.
2. Voir, entre autres, les textes de Yves Beauchemin, Gary Caldwell, Gaston Miron dans L'avenir du français au Québec, éditions Québec/Amérique, Montréal, Québec, 1987. Pour eux, une seule chose justifie essentiellement la souveraineté du Québec: la langue française et l'imposition de l'unilinguisme français sur tout le territoire québécois. Selon Yves Beauchemin, la souveraineté du Québec ne signifie rien sans la langue française.
3. Livre de sang, par Clive Barker, éditions Albin Michel, Paris, 1987 (Club France Loisirs, Paris, 1988); traduit de l'anglais par Jean-Daniel Brèque.
4. Introduction à: Nationalism: a report by a study group of Members of the Royal Institute of International Affairs, under the chairmanship of Edward H. Carr, London, 1939, Oxford University Press and Royal Institute of International Affairs. La citation complète se lit comme suit: «Nationalism cannot be properly appreciated if it is treated as an isolated political or psychological phenomenon. It must be regarded as a special case of the more general and permanent problem of group integration. .

Culture québécoise et culture immigrante:

vers une redéfinition de leurs rapports mutuels.

Mémoire présenté à la Commission parlementaire de la culture en février 1991 relativement à "L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration " déposé par le gouvernement du Québec en décembre 1990.

PIERRE ANCTIL

Directeur du programme d'études canadiennes-françaises de l'Université McGill et vice-président du Comité consultatif canadien sur le multiculturalisme, Pierre Anctil est un spécialiste de l'histoire de la communauté juive de Montréal. Il a publié de nombreuses études sur le sujet dont "Le Rendez-vous manqué: les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres"

Le fait d'aborder un sujet aussi sensible que celui de l'intégration des immigrants à la société québécoise nous plonge immanquablement dans une réflexion en profondeur sur tous les aspects fondamentaux de l'identité des francophones en ce pays, en ce continent. Il faut bien comprendre et admettre en effet que pour les membres de la majorité démographique québécoise, la question immigrante est plus qu'une simple addition de données économiques, plus qu'un calcul relatif aux soldes migratoires provinciaux; il y va dans l'esprit de beaucoup d'intervenants actuels de l'avenir culturel même du Québec, de sa coloration linguistique, voire de la teneur émotive de ses productions artistiques. En d'autres termes, presque tous ceux qui ont avancé une opinion en ce domaine précis au cours des dernières années se sont attachés à mesurer l'impact des immigrants sur la qualité de la vie collective à Montréal, sur l'ampleur des changements sociaux qu'entraîneront leur arrivée massive, sur leur capacité de mener une vie communautaire autonome et séparée des aspirations de la majorité; le tout dans un contexte général francophone qu'ils perçoivent souvent comme fragile, menacé de l'extérieur et trop ouvert déjà à l'appel de la divergence.

Très rapidement, et de plus en plus à la fin de la décennie précédente, toutes les considérations relatives aux immigrants sont devenues au sein du milieu francophone dominant un prétexte plus ou moins avoué pour discourir sur l'identité québécoise majoritaire elle-même, sur sa construction ou le cas échéant, le pessimisme aidant, sur sa déconstruction par l'effort conjugué des forces du marché nord-américain, de l'engouement des jeunes pour les modes exogènes et ... de l'arrivée des immigrants. Parlant du nouveau venu, du réfugié, de l'étranger établi à demeure, bien des observateurs de la scène québécoise ont tôt fait de bifurquer vers la question nationale, et croyant aborder et mieux comprendre l'immigration, n'ont rien apporté de plus qu'une nouvelle variante d'un discours maintes fois répété en ce siècle par les francophones sous d'autres formes: celui de la survie, de la rénovation et de la concrétisation de leurs propres aspirations en tant que nation.

La difficulté de cette approche, fort répandue au sein de notre société, consiste en ce que l'immigrant ici n'est plus qu'une sorte de représentation abstraite générale, un simple prétexte commode pour relancer une perception de la majorité francophone comme campée sur des positions défensives, face à l'assaut des valeurs étrangères à son histoire et à sa culture. C'est ainsi que l'on est tenté de brandir l'immigrant comme un épouvantail à moineaux, comme une figure grotesque voire repoussante propre à faire mieux comprendre le péril extérieur qui assaille aux yeux de certains l'expression pleine et entière d'une société francophone de souche, et son passage aux leviers de commande véritables au sein du territoire qu'elle occupe.

Se pose-t-on même la question de savoir qui est cet individu nouvellement installé, en quoi il diffère de ses concitoyens et comment il s'insère concrètement dans le tissu social ambiant? Car prétendre s'intéresser aux communautés culturelles et aux individus qui les constituent, n'est-ce pas d'abord se rapprocher d'eux, les côtoyer dans la rue, dans les commerces, sur la place publique, puis entendre leurs porte-parole, les organisations qui les regroupent, s'intéresser à leur histoire en ce pays, à leurs réalisations comme à leurs problèmes, à leurs succès comme à leurs misères? S'il s'agit d'intégrer les nouveaux venus, de les informer pleinement des conditions propres à la société hôte, comment ignorer la sociologie de ces populations, comment se désintéresser de leur bagage culturel, de la diversité très grande qui caractérise les différents sous-ensembles selon leur nationalité d'origine?

Comment ignorer les tribulations des immigrants au bas de notre système économique et l'exploitation cachée dont ils sont le plus souvent victimes au cours des premières années qui suivent leur entrée au pays?

Un siècle d'immigration

Nous savons, et un examen sérieux de notre histoire le révèle amplement, que l'immigration a eu un impact considérable sur le Québec depuis près d'un siècle, soit depuis que l'Ouest canadien a été ouvert massivement à la colonisation par des Européens de l'Est et par des habitants du bassin méditerranéen[1]. En 1903, l'afflux de non-chrétiens était devenu si important à Montréal, que le système scolaire bi-confessionnel en vigueur dans la région depuis le milieu du siècle précédent devait être révisé en profondeur par une loi déclarant comme protestants pour fins éducatives les élèves juifs de la métropole.[2] La rigidité des contraintes constitutionnelles concernant le caractère religieux de l'école publique se révéla telle au Québec, que la communauté juive de Montréal dut mener sa cause au cours des années 20 jusqu'au Conseil privé de Londres, lutte qui marqua profondément le milieu de l'enseignement et aboutit à la loi David de 1931.[3] *Le Devoir*, organe de presse indépendant fondé en 1910 par Henri Bourassa, possédait comme un de ses axiomes fondateurs une position anti-immigration inflexible, qu'il maintint jusqu'au lendemain de la Révolution tranquille comme un de ses grands axes idéologiques.[4] Le fait important à souligner ici reste que le Québec reçut tout au long du XXe siècle une importante immigration, laquelle fluctua selon les conditions économiques et politiques mondiales, et qui transforma profondément le visage de Montréal.[5] Les élites francophones préférèrent toutefois percevoir ce phénomène comme hostile à leur cause nationale, contribuant par leur attitude à repousser les nouveaux venus du côté anglo-protestant et achevant ainsi de les convaincre de l'utilité d'une assimilation à l'anglophonie montréalaise.

En clair, non seulement on exige des immigrants qu'ils se francisent, et tambour battant, mais en plus on attend d'eux qu'ils ne changent pas d'un iota la culture québécoise traditionnelle ou perçue comme telle.

La décision de l'épiscopat catholique du Québec, réaffirmée pendant toute la première moitié du XXe siècle, de ne pas admettre dans les écoles francophones publiques d'individus autres que ceux appartenant strictement à la foi catholique, détourna du côté protestant la plus importante communauté immigrante de l'entre-deux-guerres: les Juifs yiddishophones originaires d'Europe de l'Est. Le Deuxième conflit mondial terminé, la communauté catholique québécoise dut certes s'ouvrir à la montée de l'immigration en provenance de pays européens à prédominance catholique, mais elle choisit plutôt, du moins au sein de la CECM, de la laisser s'intégrer au secteur anglophone. Au moment de l'entrée en scène de la loi 101 en 1977, la plupart des immigrants de l'après-guerre se trouvaient regroupés dans le secteur anglo-catholique.[4] A force de faire preuve d'une indifférence relative face aux questions soulevées par l'immigration, les francophones ont fini par convaincre les nouveaux venus qu'ils ne seraient pas accueillis au sein de la collectivité majoritaire, ni leur intégration vraiment souhaitée. Au sein des milieux universitaires et intellectuels du Québec français par exemple, jusqu'à tout dernièrement, peu de gens ressentirent le besoin de se préoccuper sur le plan de leur pratique professionnelle des mouvements migratoires qui pénétraient le territoire du Québec. En réalité, on ne tenta même pas de se désengager face à la responsabilité d'étudier le phénomène. On en a tout simplement ignoré jusqu'à l'existence. Je crains bien qu'il faille le répéter encore: il n'y a rien de nouveau depuis les vingt ou trente dernières années sur le front de la question immigrante. Ce qui a changé radicalement, c'est la volonté exprimée depuis à peine une génération de la part des francophones de constituer enfin une société d'accueil dans le sens plein et entier du terme.

Le point de rupture historique dans ce dossier vint avec la Révolution tranquille, lorsque les francophones du Québec réorientèrent leur identité culturelle et redéfinirent en fonction d'impératifs nouveaux les bases du consensus social. La sphère perdante de cette réflexion en profondeur autour de la modernité québécoise fut le volet religieux, qui cessa d'emblée d'être considéré comme constitutif de l'identité nationale et essentiel au fonctionnement de l'Etat provincial et de ses instances administratives. En limitant à la vie privée des individus et au niveau des regroupements volontaires seulement la signification de la tradition catholique et son pouvoir unificateur, la Révolution tranquille libérait la voie à une lecture radicalement nouvelle par les francophones de cette problématique de l'apport immigrant, qui datait déjà de la fin du XIXe siècle. Si s'affirmer Québécois de souche n'avait plus un sens que strictement linguistique, et si l'Etat seul pouvait tracer les balises de cette nouvelle identité plus ancrée dans la modernité, plus laïque et plus préoccupée d'efficacité dans le sens technique du terme, alors s'en trouvait modifié complètement l'angle d'approche des nouveaux venus à cette société.

Si le point de chute des immigrants devenait dorénavant strictement linguistique, et non plus marqué par les exigences d'une certaine confession religieuse, du coup une connaissance générale du français suffisait ou aurait dû suffire à rattacher les nouveaux citoyens à la majorité linguistique. Dans le Québec de la loi 101, l'intégration des nouveaux arrivés ne procède plus que de l'apprentissage linguistique francophone, du moins en théorie, puisque c'est ce volet de l'identité que les Québécois de souche ont choisi de privilégier sur toutes les tribunes politiques et idéologiques depuis quelque trente ans. Le fait de se franciser, même partiellement, aurait dû accorder aux immigrants un accès aux institutions et aux leviers économiques de la majorité démographique. Or, comme nous sommes à même de le constater tous les jours, plusieurs ambiguités restent encore à lever qui obstruent la voie dans un Québec français aux immigrants francisés ou déjà francophones à leur arrivée.

Une expérience inédite

La première de ces confusions a trait au rapport entre langue et culture, que notre histoire a savamment entretenue dans la période moderne et qui tient au fait que la société franco-catholique est demeurée, beaucoup plus longtemps que son vis-à-vis anglo-protestant, monolithique et à l'abri de l'influence diversifiée des apports immigrants. En maintenant si longtemps, jusqu'au lendemain de la Révolution tranquille en vérité, un lien nécessaire et exclusif entre francophonie et catholicité, en ne reconnaissant à quelques exceptions près qu'à la communauté canadienne-française de souche le droit de se réclamer à part entière de l'identité linguistique française au Québec, le discours idéologique du nationalisme québécois nous a légué une perception étroite et rigide, inapte à rendre compte de l'apparition de nouvelles combinatoires culturelles. En clair, non seulement on exige des immigrants qu'ils se francisent, et tambour battant, mais en plus on attend d'eux qu'ils ne changent pas d'un iota la culture québécoise traditionnelle ou perçue comme telle, et qui s'est construite à une époque et en un siècle où l'apport démographique des nouveaux venus à la société francophone était négligeable. Il faut se rendre à l'évidence que les résultats concrets de cette prise de position à la fois ambiguë et sans souplesse risquent de se situer bien loin des objectifs escomptés. Ou bien l'on prépare pour les immigrants un ghetto en français, ou bien ils seront privés de tout contact significatif et mutuellement enrichissant avec la majorité francophone, ou bien les exigences des élites québécoises seront telles face à toute velléité de divergence culturelle, que toute tentative de rapprochement et d'intégration échouera face à l'intransigeance radicale de la société hôte. D'une manière ou d'une autre nous nous acheminons vers un fiasco encore plus cuisant que le *statu quo ante*.

Nous savons que depuis 1977 l'intégration linguistique des enfants des immigrants va bon train et que le mouvement est irréversible.[7] L'école française obligatoire et le poids économique de la majorité francophone impriment un nouveau dynamisme au processus d'intégration sociale des nouveaux venus, en rupture profonde avec la situation qui prévalait avant la loi 101 et surtout avant la Deuxième guerre mondiale. Est-ce à dire que les quelque 300 000 immigrants que nous avons reçus depuis que la Charte de la langue française a force de loi sont en voie d'accéder à l'identité canadienne-française? Certainement pas, et pas même les quelque 100 000 individus parmi eux qui sont entrés au pays en déclarant avoir une bonne connaissance de la langue française.[8] Vouloir franciser les nouveaux citoyens est une chose, les arrimer à nos perceptions historiques, à l'image que la réalité politique canadienne et le continent nord-américain nous ont donnée de nous-mêmes comme minorité, en voilà une toute autre; surtout que ces constructions idéologiques ont souvent leurs racines dans le siècle précédent et appartiennent en propre à l'avant-guerre. Il importe au plus haut point, en tant que majorité démographique, de se détacher d'une vision normative de la culture, à plus forte raison quand il s'agit de modèles que certains souhaitent voir imposer aux masses, autant celles enracinées ici que celles nouvellement installées par le jeu des migrations internationales.

L'Etat québécois peut et doit être investi de la mission d'offrir aux immigrants une langue d'usage principale, en l'occurrence ici le français. Il faillira cependant largement dans cette tâche si les différentes instances décisionnelles et institutionnelles en place cherchent à élargir leur mandat, jusqu'à inclure dans leur effort d'intégration des paramètres culturels trop spécifiques et dont la consommation et l'absorption seraient exigibles dès le départ, ou plutôt, puisque l'on parle d'immigration, dès l'arrivée. L'Etat a une responsabilité indéniable d'accélérer le processus d'intégration linguistique des nouveaux venus, afin d'assurer leur accès à la mobilité sociale et au processus démocratique en place. Exiger de l'Etat qu'il tranche avec autant de zèle quant à la question beaucoup plus délicate de l'harmonisation des identités culturelles, c'est commettre un faux pas aux conséquences potentiellement désastreuses.

Dans ce débat crucial, la collectivité anglophone du Québec nous propose l'exemple d'une expérience historique révélatrice de ce qui attend à long terme la majorité francophone, quant à l'insertion linguistique et culturelle des nouveaux venus. Désignée dès le début du siècle comme communauté d'accueil universelle, la société anglo-protestante de Montréal, comme le constatent aujourd'hui avec une certaine amertume les francophones, s'est admirablement bien tirée jusqu'ici de son rôle au Québec de véhicule privilégié d'intégration. Jusqu'au recensement fédéral de 1971, toutes les communautés culturelles installées dans la métropole, quelle que soit leur origine culturelle, raciale ou religieuse, et à l'exception partielle des nouveaux citoyens de souche italienne, ont franchi ou ont eu tendance à franchir la démarcation entre langue d'usage anglaise et langue anglaise maternelle.[9]

Boudant l'élément majoritaire francophone dans leur passage entre la première génération, née à l'étranger, et la deuxième, née au pays, ces immigrants d'avant la loi 101 ont joint massivement d'un point de vue linguistique les rangs de l'anglophonie d'origine britannique. Si bien en réalité que les Anglo-protestants du Québec, qui constituaient 95 % de la population de langue maternelle anglaise en 1931, ne forment plus en 1981 que 60 % du contingent pour qui l'anglais est la première langue apprise.[10] Tous les autres recensés, et bientôt sans doute la majorité de cette communauté linguistique de langue officielle au niveau fédéral, quoique anglophones à part entière, n'entretiennent qu'un rapport partiel avec la culture britannique. Il apparaît inévitable, sans pour autant être contraignant ou regrettable, que la collectivité francophone s'apprête à subir dans la métropole, au cours des trois ou quatre prochaines décennies, la même évolution démo-linguistique que sa voisine anglo-protestante. L'intégration massive des immigrants, appartenant surtout au départ comme on le sait à des identités linguistiques divergentes de la tradition historique canadienne, va redéfinir au Québec le rapport que les francophones ont développé avec leur langue et leur culture. Dorénavant à Montréal, un pourcentage croissant de parlants français se recrutera hors des limites culturelles propres à l'identité canadienne-française, ou que l'histoire nous avait habitués à percevoir comme telle.

Québécitude ou francité

Il faut s'interroger très sérieusement afin de savoir si les francophones de souche non-européenne et non-chrétienne, en plus de se voir ouvrir bientôt les portes des institutions de

la majorité et leurs sphères économiques traditionnelles, gagneront accès aux lieux et moyens par lesquels est créée et diffusée la culture québécoise entendue au sens de canadienne-française. Africains ou Antillais francophones, Juifs sépharades, Arabes musulmans du Maghreb, Libanais maronites, Arméniens de la diaspora et certaines élites originaires du sud-est asiatique méritent souvent tout autant que les franco-catholiques québécois le titre de francophones. Faudra-t-il les exclure complètement de notre vie culturelle et publique pour au moins deux générations, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils obtiennent quant à la québécitude pure et dure leur note de passage? Combien plus difficile pour les allophones de toutes origines s'avèrera alors l'apprentissage à notre société et inconcevable leur aspiration à y participer autrement que de façon marginale et dégradante. Que penser des groupes de pression qui appellent de leurs voeux une immigration strictement européenne qui ne romprait en rien les habitudes culturelles des francophones, ou si peu? C'est oublier que notre immigration, autant mesurée à l'échelle québécoise que canadienne, est devenue très largement tiers-mondiste, surtout asiatique et sud-américaine, et que rien à l'horizon du prévisible ne permet d'imaginer qu'il en sera autrement pour plusieurs années encore.[11] On peut bien espérer attirer un peu plus d'immigrants de langue maternelle française que c'est le cas actuellement, mais le bassin de francophones disponibles à travers le monde reste très réduit, et se trouve aussi, comme le démontre la tendance générale, concentré dans l'hémisphère sud et au sein de cultures non-européennes.

Un choix s'ouvre devant nous. Souhaite-t-on une société où le français est la langue des rapports entre l'Etat et ses citoyens et le véhicule des échanges sur la place publique, et rien d'autre, ou une société qui exige de surcroît une allégeance culturelle à un modèle défini au siècle dernier comme tributaire de valeurs catholiques, d'un statut de minoritaires et de certaines conditions historiques bien précises héritées du colonialisme européen en Amérique du Nord? Dans le premier cas l'intégration de tous les immigrants reste possible puisqu'ils seront conviés à un type de société pluraliste, tolérante face aux ruptures culturelles, mais médiées par l'acquisition d'une langue véhiculaire commune à la majorité démographique. Dans le second cas, la volonté d'intégration des nouveaux venus se heurtera à un projet national canadien-français à étages multiples, défini en des termes exclusionnistes, souvent tourné vers le passé et jaloux d'une identité trop étroitement balisée. L'immigrant, pour être tenté de se joindre à une société donnée, doit sentir que les valeurs premières et collectives qui lui sont maintenant proposées permettent une certaine forme d'universalité: libéralisme économique, régime politique basé sur un idéal démocratique, respect des droits de la personne, etc.

Si ce qu'on accorde d'une main au nouvel arrivant se voit retiré un peu plus loin par des exigences de conformité à une tradition culturelle majoritaire, définie de façon exiguë et étouffante, nous courons à l'échec à très court terme. Entre ces deux pôles extrêmes d'une société indifférente à la culture et susceptible d'accommoder sans résistance toutes les origines immigrantes d'une part , et d'une société incapable de concevoir quoique ce soit de positif à l'interface entre les nouveaux citoyens et ceux aux racines historiques profondes d'autre part, il y a une troisième voie que la société québécoise se doit d'explorer, soit celle d'une acculturation mutuelle, patiente et débouchant pour la majorité sur des enrichissements et des réaménagements de son patrimoine traditionnel.

Il serait essentiel que certains cercles francophones tempèrent leur ardeur à voir les immigrants franchir en quelques mois les étapes qui mènent à une participation pleine et entière à la société francophone, et surtout au titre convoité et estimé de parlant français. Comment pourrait-il en être autrement? Que représentent dix ans d'efforts dans un processus qui parfois requiert de deux à quatre fois plus de temps, surtout dans le cas où l'immigrant ne connaît aucune des langues officielles du Canada, arrive démuni au pays, parfois victime de régimes politiques répressifs ou de persécution religieuse, et ignore tout des conditions de vie en Occident. Certains nouveaux venus s'adaptent plus vite quand ils trouvent appui et encouragement au sein de communautés immigrantes déjà bien implantées au pays, ou quand un membre de leur famille les a précédés de plusieurs années. D'autres n'y parviennent que très partiellement et tout au plus peuvent-ils espérer que leurs enfants réussiront là où ils ont échoué, faute de moyens concrets ou prisonniers de circonstances difficiles au départ. Comment nous-mêmes réagirons-nous si du jour au lendemain, privés de nos sources de revenus habituels, nous devions nous transplanter nous et nos proches à Pékin, Moscou ou même aussi près que New York?

Un délire créateur

Il importe de découvrir au plus tôt les aspects positifs de la multiplication au Québec des cultures d'origine. Quiconque a parcouru le moindrement le paysage urbain montréalais, tel qu'il s'est constitué au cours des vingt dernières années, ou plutôt tel qu'il s'est modifié suite à l'apport de plus en plus diversifié et omniprésent des communautés culturelles, perçoit différemment la question immigrante. Il suffit par exemple de prendre le temps et la peine d'arpenter en long et en large les quartiers sis immédiatement en bordure du Mont Royal, pour ne pas manquer de remarquer à quel point s'y exprime une réalité culturelle et sociale de type kaléidoscopique, chaque artère, chaque rue possédant une identité propre, une couleur qui varie selon l'origine des habitants, leurs pratiques religieuses, leur véhicule linguistique premier et la densité de leur réseau associatif.

Ce chatoiement des cultures, complexe, déroutant à l'occasion et sans cesse renouvelé de lieux en lieux n'est nulle part plus visible que dans le corridor St-Urbain/St-Laurent, là où les assises immigrantes plongent jusqu'au début du siècle.[15] On retrouve cette configuration, avec moins de densité il est vrai, dans nombre de grandes voies qui traversent la ville du nord au sud, comme l'avenue Victoria, l'avenue du Parc et le chemin de la Côte-des-Neiges. La combinatoire des différentes sphères d'influence culturelle, relativement autonomes entre elles, strie le tissu urbain montréalais de ruptures, de contrastes, d'interfaces inattendues qui donnent à la ville un relief humain puissant, unique en son genre et propice à l'apparition de nouvelles formes d'expression. Plus loin en banlieue, où l'espace permet un étalement plus large des quartiers résidentiels, et où la monotonie architecturale remplace l'effervescence du centre-ville, les communautés

culturelles ont suscité l'apparition de noyaux institutionnels denses, autour desquels se regroupent les différentes fonctions religieuses, éducatives et récréatives immigrantes, et qui sont comme des points d'ancrage dans une vastitude indifférenciée.

La prolifération des nouvelles formes culturelles dans l'agglomération montréalaise a eu en soi un impact considérable sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, quels que soient leur appartenance linguistique et leur quartier de résidence. La diversité culturelle représente pour une ville de taille moyenne comme Montréal un avantage non négligeable quand il s'agit de meubler, de renouveler et d'enrichir un tissu urbain parfois vieilli, autant sur le plan du bâti que de l'âge des populations déjà en place.

S'il s'agit d'intégrer les nouveaux venus, de les informer pleinement des conditions propres à la société hôte, comment ignorer la sociologie de ces populations, comment se désintéresser de leur bagage culturel, de la diversité très grande qui caractérise les différents sous-ensembles selon leur nationalité d'origine?

De même, les nouvelles collectivités nées de l'immigration innovent en matière d'entreprise commerciale, améliorent les solidarités de quartiers autrement affaiblies et apportent immédiatement là où ils s'installent une mesure de consensus social qui fait parfois cruellement défaut ailleurs. Pour les Montréalais de vieille souche, la greffe immigrante élargit l'ampleur du patrimoine culturel disponible sur place dans leur ville, et provoque presqu'invariablement à la deuxième génération la montée de nouvelles pratiques artistiques et de nouveaux savoirs, qui éventuellement contribuent à la solution de problèmes et de tensions inscrites depuis plus longtemps dans le paysage.

L'exemple juif ashkénaze mérite ici d'être cité, car il présente des éléments qui ont valeur de paradigme pour l'ensemble des communautés culturelles montréalaises. Installés dans la ville au tout début du siècle, les Juifs ont commencé à produire après le Second conflit mondial des oeuvres littéraires et des représentations visuelles intimement liées à la réalité montréalaise, et qui sont devenues aujourd'hui indispensables à une lecture des conditions de vie propres à certains quartiers.[12] Investissant peu à peu la métropole, les Juifs ont marqué la ville de leur présence et lui ont donné une bonne partie de son identité immigrante, jusqu'à ce qu'en un revirement étonnant ils finissent par un remarquable effort de digestion à créer des images et des contextes auxquels tous les Montréalais s'identifient. C'est ainsi que de collectivité marginale et démunie économiquement, les Askénazim progresseront en quelques décennies jusqu'à un promontoire, d'où leurs artistes se sentiront capables de renvoyer à la majorité une perception d'elle-même qui soit juste et innovatrice tout à la fois. Aujourd'hui il est devenu pour cette raison impossible d'imaginer une réalité montréalaise d'où la communauté juive soit absente.

Le même phénomène est en passe de s'exprimer du côté de la génération née à Montréal des vagues immigrantes de l'après-guerre. Que ce soit en langue anglaise ou en langue française, le Montréalais italophone ou de souche italienne émerge d'un long silence pour produire sur un mode artistique une fine analyse de la situation actuelle, et du péril qu'il y a à n'appartenir en ultime recours à aucune des collectivités dites fondatrices.[13] L'angoisse de l'altérité et la tension qui découlent d'un processus d'intégration sociale et culturelle dans un état encore inachevé, inspirent ces créateurs dont la communauté est happée par la montréalité dans ce qu'elle a de plus quotidien, mais qui tarde à se convaincre de l'urgence pour elle de la québécitude. Entourée de toutes parts dans l'est de l'île par des quartiers résidentiels à haute densité francophone, la collectivité d'origine italienne vit malgré tout un rapport parfois douloureux avec la francophonie, comme si les diverses crises linguistiques que le Québec a traversées depuis vingt-cinq ans avaient trouvé en elle une caisse de résonnance bien spécifique.[14]

Ce rôle de témoin privilégié de nos multiples contradictions, que l'immigrant a joué au Québec depuis l'après-guerre, a beaucoup contribué à briser une fois pour toutes le dualisme stérile Français/Anglais et catholique/protestant hérité du XIXe siècle canadien, et qui a tant fait pour diviser en deux sphères culturelles séparées et mutuellement hostiles l'une à l'autre le milieu urbain montréalais. Le nouveau venu, libre des préjugés du siècle précédent, a immanquablement oeuvré à Montréal à diversifier le bassin culturel disponible et à rompre la pénible unanimité d'opinion qui jusque-là percevait la ville comme bicéphale de tradition et d'expression. Furent ainsi ouvertes et balisées de nouvelles avenues de partage et de compénétration que les premiers installés n'auraient sans doute pas pu imaginer ou voulu instaurer.[15]

Nous aurions mauvaise grâce de ne pas reconnaître cette contribution unique des communautés immigrantes depuis près d'un siècle, même s'il est vrai que le choix d'une langue d'usage a été fait à Montréal pour la plupart d'entre elles, jusqu'à tout récemment, vers l'anglais. Une fois cet apport irremplaçable identifié correctement et replacé dans une perspective historique juste, il sera d'autant plus possible de se détacher de cette sorte de réaction viscérale de méfiance et d'hostilité face à l'immigrant. Trop souvent les francophones redoutent tellement de voir le nouvel arrivé s'intégrer au vis-à-vis anglo-protestant et au monde nord-américain en général, qu'ils élèvent déjà la voix devant lui avant même qu'il n'ait pu prendre pied véritablement au pays. L'interpellation insistante, le rappel constant à l'ordre, le ton condescendant sont toutes des méthodes d'approche qui risquent de produire des fruits amers.

L'immigrant n'a rien de cet être abstrait et lointain que trop souvent l'on évoque dans les textes. Il n'est pas une créature livresque, mais une personne en chair et en os que l'on peut tenter de rejoindre, d'émouvoir et qui répondra sur un ton positif aux efforts sincères de rapprochement, surtout si l'argumentation a une base économique et vise autant à

assurer la survie de la majorité linguistique qu'une insertion harmonieuse et graduelle du nouveau venu[16]. Dernier arrivé, mais prompt à saisir sa chance, l'immigrant cultive le sens du compromis et du bon sens, pour peu que l'on fasse coïncider son intérêt et celui de la société hôte. Dans cette recherche d'équilibre et de justice élémentaire, l'anathème et l'exagération verbale risquent d'avoir bien moins de succès que la patiente conciliation et le désir de connaître l'autre sous son jour véritable. C'est là un petit prix à payer que de se pencher sur l'immigrant et ses motivations économiques et culturelles profondes, plutôt que de courir le risque d'essuyer par trop de rigidité idéologique son refus de coopérer au projet de société québécoise.

Les nouveaux citoyens déjà sont le Québec de demain

A moyen terme, cela signifie également que la société québécoise devra accepter d'aller bien au-delà des perspectives et des politiques où dominent les notions dites d'intégration harmonieuse. Il ne suffira plus bientôt d'inviter les immigrants à la pleine participation au sein de nos instances collectives et démocratiques, tout comme la majorité linguistique à plus de patience et de tolérance. Déjà nous marchons à grands pas vers ce moment où nous devrons concevoir lucidement que les communautés culturelles transforment la substance même de notre devenir et permettent des mutations de perception irréversibles au sein des populations de souche. Les immigrants pris dans leur ensemble et dans toute leur diversité d'origine dépasseront au Québec ce niveau d'apport technique et somme toute marginal que trop souvent on leur assigne, soit assurer le redressement démographique, la prospérité de certains secteurs de l'économie et le maintien d'une fenêtre sur le vaste monde qui nous entoure. La contribution fondamentale des nouveaux venus débouchera aussi et surtout sur des horizons de genèse culturelle, de reformulation et de redéploiement des valeurs collectives et individuelles propres à notre société distincte, et qu'il est encore trop tôt pour mesurer pleinement.

Ce métissage et cette convergence profonds des cultures de souche, ou historiquement définies comme québécoises, et celles de nouvelle efflorescence, transplantées plus récemment, devrait finir par atteindre les paliers et les instances propres à l'Etat du Québec et à ses sphères administratives associées. Dès le début du prochain millénaire et peut-être même avant, il faudra s'interroger sérieusement sur les politiques qui définissent la culture québécoise dans ses seuls contours traditionnels et dans ses origines strictement européennes. Les communautés culturelles, porteuses de renouveau et de créativités inédits jusque-là, voudront elles aussi faire reconnaître comme spécifiquement québécoises et pertinentes à notre histoire leur contribution, telle qu'élaborée et déployée sur notre territoire et aux fins de leur enracinement dans notre réalité francophone et démocratique. Bientôt nous devrons accepter de placer au coeur de nos institutions et leviers de commande culturels, que ce soit au ministère des Affaires culturelles, dans nos médias électroniques et imprimés ou même dans le visage que nous présentons du Québec à l'étranger, une référence constante et hautement visible à ces apports pluriels. Les immigrants d'aujourd'hui sont plus que des instruments dans la conquête par le Québec de sa pleine maturité politique et sociale, et qu'il convient d'inviter à participer à nos instances politiques sous peine de tensions et de manifestations de racisme larvé. Les nouveaux citoyens déjà sont le Québec de demain. Ils méritent certes pour le moment de bénéficier de mesures d'intégration, de soutien matériel et d'adaptation culturelle. Plus encore cependant il leur revient d'être associé pleinement aux labeurs de ce jardin de froideur nordique que nous cultivons depuis plus de 300 ans. ✐

NOTES

1 Voir par exemple: Pelletier, Georges, L'immigration canadienne, Le Devoir, Montréal, 1913, 73 p. Cet ouvrage reproduit en un seul fascicule une série d'articles publiés dans le quotidien Le Devoir à cette époque.

2 «Loi amendant les lois concernant l'instruction publique relativement aux personnes professant la religion judaïque», Statuts du Québec, chapitre 16, 25 avril 1903 (3 Edouard VII).

3 Anctil, Pierre, Le rendez-vous manqué, les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, chapitre 4; et Rome, David, «On the Jewish School Question in Montreal, 1903-1931», dans Canadian Jewish Archives, Montréal, 1975, new series, no 3, 136 p.

4 Anctil, Pierre, «Laurendeau et le grand virage identitaire de la Révolution tranquille» dans André Laurendeau, un intellectuel d'ici, Robert Comeau, dir., Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990, pp. 227-240.

5. Morin, Rosaire, L'immigration au Canada, Montréal, Editions de l'Action nationale, 1966, tableau 17, p. 30.

6. Taddeo, Donat J. et Raymond C. Taras, Le Débat linguistique au Québec. La communauté italienne et la langue d'enseignement, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1987, chapitre IV.

7. Proulx, Jean-Pierre, «90 % des étudiants du Québec sont maintenant inscrits à l'école française» dans Le Devoir, 25 mai 1990, p. 3.

8. L'immigration au Québec. Bulletin statistique annuel, Montréal, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Vol. 13, 1989, tableaux 5A et 5B.

9. Polèse, Mario, et allii, La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques, Montréal, 1971, Montréal, INRS-Urbanisation, 1978, chapitres 2.3 et 2.4.

10. Rudin, Ronald, The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, tableau 6.3.

11. L'immigration au Québec. Bulletin statistique annuel, Montréal, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Vol. 13, 1989, tableaux 10A et 10B.

12. On pense surtout ici aux romans de Mordecai Richler, mais aussi aux poèmes de A.M. Klein, dont son recueil intitulé The Rocking Chair and Other Poems, Toronto, Ryerson Press, 1948.

13. Méritent ici d'être cités le dramaturge Marco Micone, le poète Fulvio Caccia et le romancier Antonio d'Alfonso, dont la dernière oeuvre, Avril ou l'anti-passion (VLB éditeur, 1990, 200 p.) reprend précisément le thème de l'intégration à l'univers québécois francophone. Voir aussi l'anthologie de Fulvio Caccia et Antonio d'Alfonso intitulée: Quêtes: textes d'auteurs italo-québécois, Montréal, Editions Guernica, 1983, 280 p.

14. Veltman, Calvin et allii, Evolution de la relocalisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants, Montréal, 1971-1981, Montréal, INRS-Urbanisation, 1986, 64 p.

15. Anctil, Pierre, «Double majorité et multiplicité ethnique à Montréal» dans Recherches sociographiques, Québec, Vol. XXV, no 3, sept. 1984, pp. 441-456.

16. Anctil, Pierre, «Des groupes ethniques aux communautés culturelles» dans L'Action nationale, Montréal, Vol. LXXIX, no 6, juin 1989, pp. 701-718

Préambule à un fédéralisme vraiment renouvelé

KIMON VALASKAKIS, PH.D

Kimon Valaskakis, Ph.d, est professeur titulaire de sciences économiques à l'Université de Montréal et président du Conseil de l'Institut Gamma et d'ISOGROUP

Pour ses détracteurs, le fédéralisme est un anachronisme, un dinosaure, un système dépassé et désuet. La voie de l'avenir résiderait dans l'affirmation nationale des ethnies qui doivent toutes accéder à la «souveraineté». Au contraire, pour ses partisans, le fédéralisme se place dans la bonne direction de l'histoire et offre à la planète, aux prises avec la «mondialisation» de presque tout (échanges, capitaux, cadres, technologies) un moyen idéal pour gérer l'interdépendance. Pris en tenaille entre les deux sont ceux qui sont en faveur d'un «fédéralisme renouvelé» interprété au Canada comme étant identique à un «fédéralisme de compromis». Par exemple, si le Gouvernement du Québec demande 22 pouvoirs additionels et qu'on lui en offre 15, on appellerait cela un «fédéralisme renouvelé»! Nous rejetons cette interprétation et en proposons une autre. Le fédéralisme vraiment renouvelé est la forme associative qui répond le mieux aux besoins contemporains et futurs du peuple. Le concept, dans son ensemble, sera développé plus tard dans un second ouvrage qui fera suite au premier, *Canada des années 90*, publié l'an dernier. Dans ce numéro inaugural de la nouvelle *Cité Libre* nous proposons un préambule à ce nouveau fédéralisme en trois points.

1— Les notions de «communauté» et «d'harmonisation» doivent remplacer celles de "partage de pouvoirs" et de «fédéralisme rentable».

Une des idées les plus intéressantes qui vient de l'Europe des Douze est la notion de «communauté». Il s'agit ici d'une vision d'intégration «active» plutôt que passive. A l'encontre d'une zone de libre échange, qui se contente d'une simple libéralisation du commerce, une «communauté» implique que l'on veut faire des choses ensemble et donc développer des politiques communes. Ainsi, par exemple, toutes les juridictions que le Rapport Allaire souhaiterait «rapatrier» aux provinces, sont, au contraire, perçues en Europe comme étant candidates à des politiques communes. Qu'il s'agisse de politiques agricoles, industrielles, technologiques ou régionales, l'adjectif «communes» remplace l'adjectif «nationales». Une seconde idée porteuse qui découle de cette notion de communauté est qu'il faut distinguer entre «uniformisation» et «harmonisation». Dans certains cas, il faut uniformiser pour avoir les mêmes normes partout. On ne peut par exemple permettre des normes différentes en matière de pollution ou de soins de santé. Mais dans d'autres circonstances une harmonisation suffirait. Par exemple, dans le domaine culturel, on voudra enrichir l'identité des peuples et encourager leur épanouissement distinct sans uniformiser. Harmoniser c'est jouer des musiques différentes mais dans un tout mélodieux. A l'encontre de ce que nous avons appelé le «système de discorde national canadien», le maintien des spécificités en Europe se fait sous le signe de la concertation des acteurs plutôt que de la confrontation.

Deux autres aberrations du «fédéralisme de compromis» doivent être corrigées. La notion de «partage de pouvoirs» si chère à nos négociateurs, suppose que l'on fait face à un jeu à somme nulle où ce que «gagnent» les uns est «perdu» par les autres. Or, dans une véritable communauté (ou mariage, ou association d'affaires ou club), on gagne tous ensemble ou on perd tous ensemble. C'est pourquoi la notion de «fédéralisme rentable» est particulièrement malheureuse car elle implique que les provinces riches, l'Alberta, la Colombie Britannique et l'Ontario, devront payer, à perpétuité, une riche rançon au Québec sous forme de péréquation pour «acheter» son appartenance à la Confédération canadienne. Pris dans ce sens, le fédéralisme rentable est bel et bien un fédéralisme de l'exploitation et rien de plus.

2— L'appartenance à l'ensemble fédéral doit être complètement volontaire et réversible.

En 1991, on ne peut plus forcer qui que ce soit d'appartenir contre son gré à un ensemble quelconque. Le droit à l'autodétermination des peuples est sacré. L'appartenance à l'ensemble canadien devrait être un privilège et non une punition. Par conséquent cette appartenance doit être entièrement volontaire et confirmée par référendum. Mais, en plus, afin de sécuriser les ambivalents qui croient et ne croient pas au Canada en même temps, il faut prévoir une porte de sortie sous forme de droit de retrait. Les modalités de ce droit de retrait pourraient faire l'objet de négociations, mais le principe de son existence garantirait d'une part le bon fonctionnement du fédéralisme (qui devrait constamment démontrer sa valeur à tout le monde, sous peine d'annulation future) et, de l'autre, une formule de dissolution à l'amiable (semblable au divorce moderne). Pour devancer les critiques, disons que ce droit de retrait, loin de rendre plus probable son exercice éventuel, au contraire, exorciserait toute la notion de «souveraineté» et militerait en faveur d'un renouvellement périodique de l'appartenance à la fédération. On notera en passant que le Texas et le Vermont ont des clauses de retrait dans leur convention d'appartenance aux États-Unis. Pourtant on ne voit aucune fuite de capitaux en anticipation d'une éventuelle sécession du Texas ou d'indépendance du Vermont alors que l'incertitude canadienne incite les entreprises à chercher à se localiser ailleurs. Une police d'assurance est faite pour éviter d'être utilisée. Il en est de même, à notre avis, pour une éventuelle clause de retrait.

3 — Le fédéralisme de l'avenir doit être «symétrique» et «équilibré».

Enfin, le troisième point du préambule au nouveau fédéralisme évoque la nécessité d'un fédéralisme symétrique et équilibré. Toute notion de «statut spécial» est élitiste et sème la discorde. Elle est aussi contagieuse car, après le

Québec, chaque nation autochtone du Canada revendiquera son statut spécial, suivie des groupes d'immigrés. La «ghettoisation" du pays en résultera. La symétrie du fédéralisme devrait aussi incorporer une notion «d'équilibre» où les pouvoirs sont séparés afin d'optimiser le fonctionnement démocratique. Il faudrait éviter de déséquilibrer la distribution de responsabilités entre d'une part le gouvernement central et les provinces et de l'autre, les provinces elles-mêmes. L'équilibre inter-provincial milite en faveur d'une reconfiguration du pays en 5 régions-provinces (C.B, Prairies, Ontario, Québec, Atlantiques) plutôt que le statu quo qui est très déséquilibré. Dans la situation actuelle, l'égalité des provinces signifierait que l'électeur de l'Ile du Prince Édouard (qui n'a que 130 000 habitants) exercerait 40 fois plus de pouvoir politique que l'électeur de l'Ontario (qui en compte 10 millions) ! Peut-on qualifier cette situation de démocratique ?

En conclusion, disons que ce qu'il faut introduire dans notre éternelle réflexion sur la «question nationale» est une vision d'un fédéralisme vraiment renouvelé, moderne et tourné sur l'avenir, qui se présentera comme alternative à l'indépendance préconisée par les souverainistes. Il faut présenter un projet mobilisateur qui soulèvera l'enthousiasme, et non du tiède et du réchauffé. En 1980, le choc des deux visions, celle de René Lévesque et celle de Pierre Trudeau, était exaltante. Aujourd'hui on nous sert trois compromis, un statu-quo boiteux, une indépendance à contre-courant de l'histoire ou un mariage terne et moche qui ne signifie strictement rien. Il est temps de renverser la vapeur et d'offrir aux électeurs un vrai choix : faire cavalier seul ou créer une véritable communauté canadienne. Il incombe à tous de développer ces deux choix et de les présenter en forme finale à l'arbitre suprême : le peuple lui-même, qui devra prendre en mains ses responsabilités et cesser ses tergiversations .

Lettre d'Edmonton
Le Pen de l'Ouest

GEORGE LANG

Membre fondateur du Rassemblement des citoyens de Montréal, puis marchand de vins français en Californie, spécialiste des littératures créoles qu'il a enseignées en Afrique de l'Ouest, en France et aux Etats-Unis, George Lang cultive actuellement son jardin à Edmonton où il est professeur de langues romanes, à l'Université de l'Alberta.

En feuilletant l'anthologie de Cité Libre que j'ai achetée à la librairie Carrefour, sur la cent-neuvième rue du quartier Garneau d'Edmonton, je suis tombé sur une drôle d'expression. Elle sortait de la plume de celui qui a fini par devenir Premier Ministre, et qui en voulait aux "Canadiens-britanniques"!

N'exagérons rien. En dépit de la saveur vétuste de cette expression, j'ai parfaitement compris ce que Pierre Trudeau voulait dire en 1952. On parle maintenant, et tous les jours, de ce même Canada anglais. Et les éditorialistes anglophones grincent des dents quand il entendent cette"tautologie" abusive dans la bouche d'un Bourassa, d'un Bouchard ou d'un Parizeau. Or, il s'agit non pas d'une tautologie mais bien d'un "oxymoron", une toute autre figure de rhétorique, qui juxtapose deux termes contradictoires. Si le Canada est anglais, il ne sera pas.

C'est par cette voie un peu détournée que j'aborde mon sujet qui est d'une actualité brûlante, ici, à Edmonton: le soi-disant Parti de la Réforme. Mais d'abord, appelons les choses par leur nom. Ne doit-on pas dire le Reform Party? On n'entend jamais en anglais parler du Quebec Block, n'est-ce pas?

À l'encontre de ce que l'on prétend, le Reform Party n'est plus ce feu de brousse des Prairies, image que les journalistes collent immanquablement à n'importe quel mouvement qui a pu quitter le pen[1] de l'ouest. De tels incendies politiques impliquent non seulement de la contestation, mais du militantisme de base, comme ce fut le cas des mouvements qui ont présidé à la fondation de la Commonwealth Cooperative Federation dans les années trente. Rien de tel pour le Reform Party. Le congrès de mars dernier à Saskatoon démontre que les rouages de ce mouvement devenu parti sont désormais bien huilés, que ses coffres se garnissent à partir des poches pleines des membres des conseils d'administration des firmes de Calgary et que Preston Manning lui-même est prêt à tous les magouillages.

Je ne dis pas ça pour épater la galerie. C'est aussi l'avis de ceux qui sont à la droite de Manning. Une manchette récente de l'Alberta Report, que l'on retrouve dans toutes les salles d'attente des cabinets de médecins, avertit ses abonnés mécontents du Grand Canada: "Manning's Hidden Agenda (Psst . . . let Quebec stay)".

Clyde Wells s'est trompé le 23 juin dernier. Nous n'avons pas vu "the last manipulation"; bien que l'ascension de Preston Manning soit, selon certains observateurs, un coup décisif dans la fin de partie du jeu canadien qui s'élabore. D'après ces scénarios, pour que les représentants du Québec puissent s'asseoir à la table de négociation, il leur faut un partenaire valable, quelqu'un qui accepte de ne parler qu'au nom du Canada sans le Québec. Leur sosie en somme .

Depuis une génération, l'élite canadienne anglophone est, sinon bilingue, du moins penaude de ne pas l'être. Elle a beau ramer, l'immense iceberg qu'elle traîne se déplace centimètre par centimètre. Et si on larguait les amarres, laissait voguer la galère? Solution tentante, surtout ici. Mais elle exige des Canadiens qu'ils ajustent leur tir, qu'ils se conçoivent à une échelle réduite, culturellement aussi bien que géographiquement. Vue l'ignorance crasse de l'histoire canadienne qui règne "d'une mer à l'autre, à l'autre", le sol est fertile. Encore une fois des clercs, comme par exemple les professeurs Cooper et Bercuson de l'Université de Calgary , prêchent le largage des amarres dans un livre qui doit paraître en juin intitulé *De-Confederation*. Il ne manquait plus qu'une tête de proue pour séduire le public canadien anglophone.

On n'aurait pu mieux trouver pour convaincre ce Canada-là qu'il est anglais, voire britannique, que Preston

Manning, ce Le Pen de l'ouest. Toutes proportions gardées. Le verbe du Canadien, plutôt anodin, n'a bien sûr rien de la verve du démagogue français. C'est au contraire par sa modestie ostentatoire et bien protestante que Preston Manning charme ses auditeurs. Devant le micro il hésite, sciemment. Sa voix tremble d'une sincérité qu'il pratique sans doute devant son miroir. Masque ou pas, une telle réserve n'en rend pas moins l'attaque fort difficile. Des amis à moi, autrement raisonneurs, m'assurent que "Preston" est "sympa", comme s'ils le connaissaient personnellement.

Ce doux enfant de choeur table sur la xénophobie qui couve au sein de la population canadienne. Et il compte bien l'attiser. La vision politique qu'il propose à ses concitoyens déchaîne l'enthousiasme de certains d'entre eux. Aaah! voir surgir un Canada uni, unilingue, u-n-i-f-o-r-m-e! Un Canada sans le Québec, bien entendu. Ce qui est moins évident toutefois c'est que ce soi-disant New Canada, amputé de son coeur, sera amoindri sinon mourant.

Manning a tout de même dû montrer patte blanche. Il a chassé les extrêmistes de son temple. On n'a pourtant qu'à lire son programme pour en constater la teneur raciste. Le rejet du multiculturalisme de bon aloi s'accompagne d'une critique sévère de la politique d'immigration actuelle, qui déjà, n'est pas sans faute. Par un tour de passe-passe typique, Manning tout en accusant le Québec d'avoir faussé le jeu de l'immigration avec des critères racistes (entendons les lois linguistiques), rassure par ailleurs sa clientèle à lui: seuls seront admis au royaume de l'avenir ceux que le sacro-saint marché aura trié.

J'avoue, tout comme de nombreux Albertains, regretter vivement les sommes que le gouvernement fédéral dépense en folklore pour acheter des votes. Les immigrants doivent s'assimiler à la culture hôte, à Edmonton comme à Montréal. C'est un truisme de la sorte justement, que Preston Manning sait superbement manier.

Mais cette manipulation politique ne prendra pas.

"Rouge" selon la presse de Calgary, Edmonton est au moins légèrement rose. Les sondages l'affirment : les néo-démocrates formeront les prochains gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta d'ici la fin de l'année. C'est que le Canadien d'aspiration britannique qui constitue le gros des troupes du Reform Party est minoritaire depuis longtemps dans ces deux provinces. En outre, nombreux sont les parents anglophones de toutes origines qui ont immergé leurs enfants dans des bains de français, avec un succès mitigé peut-être, mais qui n'en demeure pas moins l'expression on ne peut plus convaincante de leurs rêves et de leurs aspirations. Quant à la population autochtone, dont les revendications sont souvent légitimes, ce n'est pas la voix angélique de Manning qu'elle écoute.

Tout cela pour dire qu'il est sans doute possible qu'une majorité de *Canadensis occidentalis* ne se reconnaissent pas dans l'image que Preston Manning lui tend.

Une telle éventualité risque de décevoir ceux au Québec qui, eux, s'y reconnaissent. Ceux qui bloquent la réforme. ✐

NOTES

1 ."bull pen": l'enclos des boeufs, ou des joueurs de baseball

La relève apprivoisée

JEAN-PAUL MURRAY

«Je ne puis louer une vertu fuyarde et cloîtrée, sans entraînement ni souffle, qui jamais ne sort affronter l'adversaire, mais s'esquive loin de cette course où l'enjeu, à travers la poussière et la sueur, est la Couronne de l'immortalité. Nous n'apportons certes pas l'innocence dans le monde, mais bien plutôt l'impureté: c'est l'épreuve qui nous purifie, or qui dit épreuve dit opposition» [1]

Né à Schefferville, élevé à Trois-Rivières, Jean-Paul Murray, qui est âgé de 31 ans, réside à Hull. Titulaire d'une maîtrise en études canadiennes et journalisme de l'Université Carleton, il est recherchiste parlementaire à la Chambre des Communes.

Toute société désireuse d'évoluer et de se renouveler doit nécessairement se remettre en question; elle s'expose sinon à l'inertie, à la sclérose, et sombre finalement dans une décrépitude lamentable.

Le rôle principal, dans ce processus, revient à la jeunesse, dont les prises de position vigoureuses et enthousiastes, sur des questions qui touchent l'ensemble de l'humanité, doivent influer sur les décisions politiques, et notamment revendiquer et instaurer un niveau supérieur de justice sociale.

Le choc des générations est salutaire, car il interdit à la société toute velléité de complaisance, et lui impose un perpétuel questionnement de ses fondements, afin que ceux-ci revêtent un caractère autre que celui de simple préjugé.

Que la jeunesse s'avère soit outrancièrement obnubilée par la tentation matérialiste, soit convaincue qu'espérer exercer un impact sur le processus politique est une utopie, un leurre, et la société perd, de façon rédhibitoire, un important agent de renouveau.

Dans les années soixante, les jeunes ruaient dans les brancards et rêvaient de changer le monde: "A bas l'injustice, la tyrannie, l'hypocrisie, haro sur l'oppression et la manipulation", scandait-on à grands cris. Or, force est de constater que cette génération s'est essoufflée, et que les contestataires d'autrefois, fatigués sans doute, se sont dérobés, de guerre lasse, face à des objectifs qu'ils s'étaient eux-mêmes fixés, renonçant de la sorte prématurément à accomplir la tâche, certes énorme, qui les attendait. Plus grave: cette tonitruante cohue de révolutionnaires est devenue l'establishment d'aujourd'hui, et ne semble plus se

préoccuper que de sa propre réussite. La nouvelle génération, quant à elle, demeure camouflée, sans hardiesse mais avec un certain talent de caméléon, dans le décor, et ne se manifeste guère. La relève est donc vacante: nul n'est désormais en mesure d'assumer ce rôle d'aiguillon susceptible de remettre en question les valeurs que nous transmet la société, et de soumettre à la rigueur de l'analyse et du doute méthodique les manoeuvres opportunistes des politiciens. Bref, l'activisme semble démodé, et la soif de justice tombe en désuétude.

Un brin d'esprit contestataire amènerait les jeunes, par exemple, à s'élever contre le comportement suspect des gouvernements, au lieu de s'évertuer à de vains partenariats. Ils pourraient ainsi dénoncer l'hypocrisie du gouvernement fédéral, qui affirme le besoin impérieux de donner à la jeunesse canadienne une éducation solide, tout en effectuant des compressions budgétaires de $486 millions dans les paiements de transfert aux provinces destinés à l'éducation post-secondaire, ce qui représente une diminution de 21,6% par rapport à l'an dernier[2]. Ils dénonceraient aussi, par ailleurs, l'obscurantisme et le cynisme d'un gouvernement qui, sous prétexte d'incontournable équilibre budgétaire, sabre sans merci dans les programmes sociaux. Et qui réduit de 15,9% les impôts sur le revenu des sociétés au cours des exercices 1990-1991 et 1991-1992, alors que l'impôt sur les particuliers croît pour sa part de 22,5%[3]. Voilà bien un exemple flagrant d'injustice sociale.

Plus grave: cette tonitruante cohue de révolutionnaires est devenue l'establishment d'aujourd'hui, et ne semble plus se préoccuper que de sa propre réussite.

Les brasseurs de cages, hélas, se font plutôt rares, et le conservatisme aigu triomphe sur tous les fronts, comme le montrait un récent sondage Decima. Cette étude révélait en effet que les jeunes sont "loin d'être les créatures en colère, rebelles et têtues qui causèrent le grabuge il y a une génération, et que la plupart d'entre eux sont étonnamment conservateurs et traditionnels, voire même dociles"[4].

Cette attitude regrettablement conformiste de la génération des 20-30 ans est en outre décrite, de façon aussi sardonique que perspicace, dans un livre intitulé "Acceptation globale"[5]. En n'hésitant pas à les qualifier de laquais regardant leur téléviseur "avec la placidité bonasse des vaches qui admirent le passage des trains", les auteurs dressent un portrait peu flatteur des jeunes d'aujourd'hui. Selon eux, seule la volonté de combattre ceux qui se déclaraient "contre" pousse les jeunes à devenir des prosélytes du "pour", et à adopter une attitude résolument pragmatique qui ignore le discours du "refus globaliste". La capacité de survivre, voire de mieux-vivre, voilà ce que ces jeunes privilégient avant tout. Lorsque la jeunesse fait preuve d'un tel opportunisme, d'un tel cynisme, il devient à propos de se demander jusqu'à quel point la société va à vau-l'eau.

Exemple éloquent de ce cynisme dévastateur: le Forum jeunesse de la Commission Bélanger-Campeau, qui fut le théâtre de débordements scandaleux, et proches de l'inceste politique. Passe encore que, sur la cinquantaine d'intervenants, on ne compte qu'un carré de fédéralistes. Mais que les quarante et quelques autres, plutôt qu'à un véritable débat sur une question aussi capitale que celle de l'avenir du Québec, choisissent de se livrer à une orgie de slogans ineptes prônant "la seule option valable: l'indépendance", voilà qui laisse sceptique. Des exemples? Ils sont légion. Participant à titre d'observateur à ce forum, j'eus à subir un chapelet d'absurdités aussi ahurissantes que "...en tant que jeunes québécois, nous ne pouvons être citoyens à part entière puisqu'il ne nous est même pas permis de devenir des champions sportifs canadiens, les autres étant toujours favorisés(!)", "...le fédéralisme canadien à dix provinces n'est plus une voie d'avenir pour le Québec..."[7] ou "de par sa nature, le fédéralisme tend à détruire l'autonomie des Etats membres, ce qui ne répond pas aux attentes du Québec"[8]. Pénible litanie. Sacrifier ainsi le Canada sur l'autel de l'arrivisme, de la complaisance, et de la sainte nation, ne révèle ni propension à l'originalité, ni capacité de contestation, ni esprit critique.

Alors qu'autrefois l'activiste Jerry Rubin nous conseillait de ne jamais faire confiance aux plus de trente ans, aujourd'hui la devise de la jeunesse semble être de profiter autant que possible du système en place, et de se bâtir une réputation et une fortune avant même d'atteindre cette barre des trente ans. Quitte, si besoin est, à renoncer à ses idéaux.

Comment comprendre autrement le refus des jeunes de faire valoir bruyamment leurs revendications et d'exiger des gouvernements une écoute attentive? Les chiffres le montrent, les jeunes ont aujourd'hui un poids démographique plus important que dans les années soixante: la part des 20-29 ans dans la population totale atteint 16,1% en 1990[9], contre seulement 13,1% en 1965[10]. Pourquoi ce nombre ne deviendrait-il pas une arme destinée à combattre et dénoncer avec vigueur toute forme d'injustice? Pourquoi préférer se complaire dans un néo-conservatisme réactionnaire?

Jadis volontiers aux premières loges, et d'une non-complaisance irréprochable, le milieu étudiant lui-même tend aujourd'hui à devenir un salmigondis d'esprits timorés. Alors que l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec tergiverse et s'entre-déchire sur l'approche que devrait privilégier le militantisme étudiant, la Fédération étudiante universitaire du Québec s'apprête à se jeter dans la gueule du loup. Selon ses dirigeants, la FEUQ veut établir des partenariats avec les entreprises et le gouvernement afin de résoudre le problème du sous-financement des institutions d'éducation post-secondaire. Cette fédération déclarait ainsi au terme de son congrès du mois d'avril qu'elle ne remettrait pas en question l'augmentation des frais de scolarité, qu'elle proposait une forme d'impôt post-universitaire, et qu'elle favoriserait une nouvelle ligne de conduite, à savoir la négociation, en vue de "se démarquer des revendications politiques et de la confrontation(!)".[11] Est ainsi éloquemment démontrée la naïveté de ces jeunes, tout comme leur incompréhension des rapports de force qui régissent la société. Et le mépris avec lequel ils déplorent aujourd'hui être

traités n'est sans doute rien en regard de l'éclipse totale de l'avant-scène politique que leur promet un tel raisonnement. L'obéissance servile aux piliers de l'ordre établi ne sera jamais garante de justice sociale.

Libre à chacun, certes, de penser que cette flagornerie a pour objectif, somme toute respectable, de contribuer à solutionner les problèmes du sous-financement chronique des universités; cependant, il est crucial que les jeunes sachent à qui, et à quoi, ils se trouveront confrontés. Ce qui ne semble pas être le cas.

L'examen attentif des dépenses consacrées par le secteur privé à l'enseignement et à la formation suffirait en outre à dissuader la FEUQ de s'acharner à imaginer d'aléatoires partenariats avec l'entreprise privée. Ces dépenses, selon le Conseil économique du Canada, atteignent seulement 0.25% du produit intérieur brut, ce qui confère au Canada, triste privilège, le dernier rang des pays concernés par cette étude, c'est-à-dire la France, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon, le Royaume-Uni, et les Etats-Unis[12].

C'est seulement en dénonçant et en contestant les "vérités" que prêchent à longueur de discours les leaders d'opinions, et non en rampant et en bêlant, en véritables moutons de Panurge, que la jeunesse pourra faire évoluer positivement notre société, et aider à préserver les valeurs suprêmes que sont la justice, la tolérance et la démocratie.

Ainsi, comme disait Mill: "Même dans le cas où l'opinion reçue contiendrait la vérité et toute la vérité, on la professera comme une sorte de préjugé, sans comprendre ou sentir ses principes rationnels, si elle ne peut être contestée vigoureusement..."[13]

Le glas a sonné; l'heure est venue pour la jeunesse d'y répondre, d'assumer la relève et de faire entendre sa voix.

NOTES

1. Milton, John, *Areopagitica*, Aubier, Éditions Montaigne, Paris, 1956, pp. 149-151.
2. Ministère des Approvisionnements et Services Canada, *Budget des dépenses 1991-1992:* Partie I, Plan des dépenses du gouvernement, Ottawa, 1991, p. 50
3. Ministère des Finances Canada, *Le budget*, Ottawa, 1991, p. 100.
4. «Today's Teens Are Tame, Poll Says.» *Globe and Mail*, Toronto, le 5 avril 1991, p. A8.
5. Benoit, François, et Chauveau, Philippe, *Acceptation globale*, Boréal, Montréal, 1986, p. 29.
6. Commission jeunesse de la Société de recherche en orientation humaine, *Le devenir du Québec: une préoccupation de la jeunesse*, Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, octobre 1990, p. 15.
7. Commission Jeunesse, Parti libéral du Québec, *Le nouveau défi national des Québécois*, Mémoire déposé à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, octobre 1990, p. 15.
8. Mémoire rédigé par l'exécutif du jeune Parti québécois du Collège Laflèche de Trois-Rivières. Déposé dans le cadre de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, décembre, 1990, p. 5.
9. Gouvernement du Canada, *Le rapport sur la santé 1990*, Vol. 2, no. 4, Statistiques Canada, Ministère des Approvisionnements et services, p. 304.
10. Gouvernement du Canada, *Population 1921-1971*, Cat. 91-512, Statistiques Canada, Ministère des Approvisionnements et services, p. 54.
11. «Les étudiants s'unissent pour chercher des partenariats, *La Presse*, 7 avril, 1991, pp. A1-A2.
12. Gouvernement du Canada, *Tertiarisation et polarisation de l'emploi*, Conseil économique du Canada, Ministère des approvisionnements et services, p. 146.
13. Mill, John Stuart, *La liberté*, Guillaumin et Cie, Paris, 1864, p. 186.

Le retour d'Antigone

MICHEL DUPUY

Fils d'ambassadeur, son père Pierre Dupuy fut commissaire général d'Expo 67, ambassadeur lui même, il fut ambassadeur du Canada aux Nations-Unies et en France notamment ainsi que Président de l'Agence canadienne de développement international, Michel Dupuy est en politique active depuis 1986. Il est conseiller principal du PLC sur la politique étrangère et membre de la commission politique du PLC(Q).

Tout allait si bien aux Nations-Unies au lendemain de la guerre froide. Saddam Hussein avait à peine fini de déployer ses troupes pour rayer le Koweit de la carte du monde que le Conseil de sécurité, libre de tout veto, condamnait cette agression, ordonnait le retrait des troupes irakiennes et organisait un embargo d'une étonnante efficacité. Aurait-on enfin tiré une leçon des échecs de la Société des Nations et de ceux des Nations-Unies paralysées pendant quarante ans par l'affrontement des super-puissances?

Étions-nous à l'aube d'un ordre meilleur du monde?

Moins d'un an plus tard, la guerre a de nouveau laissé ses ravages: des dizaines de milliers de morts - la plupart d'innocentes victimes - des villes en cendres, des désastres écologiques qui feront histoire, un peuple déraciné mourant de faim et de froid dans ses montagnes. Voilà un Proche-Orient où le vent du désert est chargé de méfiance, de haine et d'amertume, où l'espoir se nourrit d'un mirage de paix. Une fois dissipée l'euphorie des victoires, la guerre a bâti un nouveau monument à la folie de destruction. Au nom de qui et de quoi?

Au nom d'un peuple arabe qui souffre des injustices coloniales du passé, qui cherche l'unité et la distribution équitable des richesses. Au nom de la liberté au Koweit et du droit des Palestiniens. Du moins, Saddam Hussein le prétendait-il.

Mais selon la coalition mobilisée contre l'Irak, au nom de l'intégrité des Etats et de l'inviolabilité des frontières, l'occupation militaire d'un territoire étranger, le bombardement d'un pays hors du conflit ne sont-ils pas intolérables? Au nom de la sécurité en approvisionnement de pétrole. Au nom des droits de la personne cruellement violés au Koweit par la soldatesque de Saddam Hussein.

Enfin au nom de la responsabilité des Nations-Unies pour la sécurité de ses membres et pour la paix. Du moins, voulait-on nous en persuader.

Autant de causes justes et de motifs louables qui pourtant ont mené à la guerre. Aussi est-on disposé à chercher des coupables.

Pourtant il vaut mieux ne pas entreprendre de procès d'intention; d'abord contre Saddam Hussein tant il est difficile de séparer le vrai du faux. S'il y a procès - et Saddam Hussein sera peut-être jugé de façon expéditive par les siens -

ce sera pour ses crimes commis en abusant de la raison d'Etat. On retiendra plutôt la stupidité de ses calculs. Choisir d'affronter les Etats-Unis sur le champ de bataille, après avoir

Mais ni dans le Proche-Orient, ni ailleurs, les Etats-Unis ne seront jamais de bons gendarmes du monde. Ils ne le veulent pas et ils ne le peuvent pas.

perdu l'appui de l'Union Soviétique et des marchands d'armes occidentaux, tient de l'inconscience. Choisir, dans la défaite, d'écraser une partie de son peuple par les armes est une voie sans issue pour la reconstruction d'un pays dévasté. Sans doute n'a-t-on pas encore inventé de système pour empêcher la stupidité d'arriver au pouvoir; mais un système existe pour empêcher l'accès au pouvoir absolu et il s'appelle la démocratie. Avis aux puissances qui s'appliquent à prêter leur appui à des dictateurs de tout poil: ne jamais oublier qu'il faut, un jour, les détruire, et à quel coût, après les avoir fabriqués.

Les États-Unis, eux, ont formé la grande coalition et lui ont donné la victoire. Sortis indemnes de la guerre froide, désormais arbitres de la guerre et de la paix, touchés au vif de leur souci pour le pétrole, ils ne pouvaient laisser Saddam Hussein à la fois les braver et braver la communauté internationale. Les sables d'Arabie leur ont redonné la gloire perdue à Saigon.

Mais ni dans le Proche-Orient, ni ailleurs, les Etats-Unis ne seront jamais de bons gendarmes du monde. Ils ne le veulent pas et ils ne le peuvent pas. Sans doute planteront-ils leur bannière là où leurs intérêts vitaux sont en jeu. Mais pour un Koweit combien de Tibet, de Cambodge ou d'Ethiopie? Ils sauront user de leur puissance pour sauvegarder l'ordre du monde où cela leur convient, mais leur suprématie militaire ne s'accompagne plus d'une suprématie économique. Ils agiront, poussés par des motifs de politique intérieure, mais celle-ci permet-elle la patience? S'il est une leçon qui ressort de la guerre du Golfe, c'est qu'il fallait en finir vite avant que la coalition ne s'effrite ou que l'opinion américaine ne devienne hostile à la guerre. Nouveaux gardiens de la paix, attention! Les démocraties dont vous venez sont à la fois fragiles et impatientes. Elles risquent de choisir des solutions fortes et expéditives.

Quant aux Nations-Unies, s'apprêtent-elles à déménager à Washington? Absentes, avant l'invasion du Koweit, de toute tentative de règlement pacifique, elles élèvent la voix pour condamner l'agression de Saddam Hussein mais confient au plus vite la tâche d'en découdre à la coalition américaine. Elles sont absentes des combats, absentes de la victoire, absentes face à la guerre civile en Irak, absentes face au génocide des Kurdes. Et vont-elles expliquer pourquoi l'occupation territoriale du Koweit par l'Irak au nom du droit est inacceptable et l'occupation territoriale de l'Irak par les troupes de la coalition conforme au droit?

Les Nations-Unies sont responsables au nom de la communauté universelle de la sécurité et de la paix, mais elles n'ont pas davantage les moyens d'assumer cette responsabilité qu'au temps du veto abusif des superpuissances. Aussi les Nations-Unies sont-elles souvent un prête-visage aux impératifs, velléités ou connivences des membres permanents du Conseil de Sécurité. Les Nations-Unies savent reconnaître et condamner l'agression contre un Etat souverain car le droit d'un tel Etat est clairement établi et régit les relations internationales depuis des siècles; mais elles ne savent pas où est le droit d'un peuple martyr, comme les Kurdes, et où se situe la responsabilité internationale à leur égard, face à l'inviolabilité de la souveraineté.

L'histoire enseigne qu'après les grandes guerres, il existe un bref créneau dans le temps pour réorganiser l'ordre du monde. Nous qui sortons à la fois de la guerre froide et de la guerre du Golfe, sommes en droit d'espérer que le créneau qui s'ouvre à nous serve à la paix. Le temps est venu de reprendre les travaux des fondateurs des Nations-Unies là où ils les ont laissés. D'abord, de rendre l'Organisation des Nations-Unies plus conforme à l'état actuel du monde. Si le Conseil de Sécurité doit être l'organisme responsable d'assurer la paix, comment ne pas s'étonner que ses membres permanents reflètent l'équilibre des puissances en 1945? Peut-on toujours exclure le Japon et l'Allemagne réunifiée des responsabilités internationales qu'ils sont à même d'assumer? Les Nations-

Les Nations-Unies savent reconnaître et condamner l'agression contre un Etat souverain car le droit d'un tel Etat est clairement établi et régit les relations internationales depuis des siècles; mais elles ne savent pas où est le droit d'un peuple martyr, comme les Kurdes, et où se situe la responsabilité internationale à leur égard, face à l'inviolabilité de la souveraineté.

Unies ont aussi plus que jamais besoin de moyens autonomes d'action, même militaires. L'alternative est la "pax americana" que contesteront tôt ou tard une Europe unifiée et l'Ours soviétique, dès qu'il sortira de son hibernation.

L'histoire enseigne aussi qu'après chaque grande guerre le nouvel ordre du monde est celui des vainqueurs. Est-ce aujourd'hui celui que nous souhaitons? Après tout, la fin de la guerre froide est venue avec l'exode de ces hommes et de ces femmes de l'Allemagne de l'est qui, en fuyant une société absurde, "votaient avec leurs pieds". Ils ont réalisé l'impossible; ils ont fait s'écrouler le mur de Berlin. Ils ont ébranlé l'ordre soviétique en Europe de l'est et ouvert, pour cette partie du monde, une nouvelle page d'histoire.

Aujourd'hui, où réside l'espoir de changer l'ordre international? Il a fallu cinq siècles pour que l'état souverain en devienne la pierre angulaire. C'est d'ailleurs pour rétablir la souveraineté au Koweit qu'on a formellement fait la guerre. Mais derrière la raison d'Etat et l'inviolabilité des souverainetés que sanctionne le droit international, n'existe-t-il pas une autre justice? Antigone, fille d'Oedipe, disait à Créon, tyran de Thèbes: "Au-dessus des lois de la cité, existe une autre loi à laquelle nul n'échappe et qui prime toutes les autres, le droit naturel qui est la loi des dieux".

Ce ne sont ni les armes "intelligentes", ni les guerriers "nintendo" qui sont en train de changer la conscience du monde, mais la tragédie des Kurdes. La création d'une zone de protection sur territoire irakien, contre la volonté du gouvernement d'Irak et au mépris du droit international traditionnel, relève d'une loi nouvelle: le respect universel des droits de la personne au-delà et au-dessus de la souveraineté. Peut-être sommes-nous au départ d'une nouvelle organisation du monde où le respect de l'homme et de la femme devient la "loi des dieux". S'il en est ainsi, le monde changera, non pas au gré des vainqueurs de la guerre, mais grâce à ses victimes. Regardez bien ces gens qui meurent avec fierté dans la montagne, Antigone est parmi eux.

Vice public, vertu privée

GEORGE TOMBS

Écrivain,journaliste, George Tombs (34 ans) collabore à plus d'une quarantaine de magazines, journaux et réseaux de radiodiffusion du Canada et de l'étranger dont L'actualité, The Financial Post, World Monitor Magazine , CBC, BBC etc.

Fais ce que je dis, ne fais pas ce que je fais. Telle semble être la devise de certains nationalistes québécois, qui font publiquement la promotion de l'unilinguisme français, au nom de la dignité, voire de la décolonisation du peuple. Et en privé, chacun le sait, ces mêmes théoriciens du bonheur des autres maîtrisent le plus souvent l'anglais et en tirent profit presque quotidiennement.

Leur attitude établit une bien sinistre hiérarchie des valeurs qui paraît se résumer en une phrase: ce qui est bien pour moi est mauvais pour les autres. S'agirait-il là d'un projet de recolonisation d'un peuple, d'une nouvelle pyramide linguistique, les bilingues au sommet, les unilingues en bas?

Cette attitude m'est d'autant plus offensante que j'ai moi-même appris le français langue seconde. Et je n'y vois que des avantages. Comment, autrement, aurais-je pu m'identifier à la cause de la langue française en Amérique du Nord, ou à celle de la Francophonie elle-même? Ce qui n'amoindrit point mon intérêt, voire ma passion, pour ma langue maternelle. Bien au contraire.

«L'anglais est la principale menace à la survie de la langue française.» — Ce refrain, fondement de la pensée nationaliste en matière de langue, n'a pas beaucoup changé depuis le temps d'Hermas Bastien, disciple de l'abbé Lionel Groulx.

«Le français est en train de devenir une langue morte,» écrivait M. Bastien en 1938, qui constatait que «plus de la moitié de notre peuple au Québec parle couramment anglais. L'école d'abord, puis le milieu ont facilité l'intrusion de l'idiome étranger.» [1]

De par le monde, les contemporains de M. Bastien appréhendaient le bilinguisme avec ce même pessimisme irrecevable, y trouvant non seulement l'origine d'un supposé dysfonctionnement intellectuel, mais aussi d'une schizophrénie sociale.

Depuis les années 1960, par contre, de nombreuses études ont démontré que le bilinguisme a pour effet de diversifier la structure de l'intelligence et de rendre la pensée elle-même plus souple.[2] Même les grands défenseurs de la Francophonie se prononcent en faveur du bilinguisme. Ainsi, François Mitterrand disait que «celui qui s'enferme dans sa langue locale s'enferme dans sa pauvreté»[3].

Malheureusement, plusieurs commentateurs québécois très en vue restent attachés aux hypothèses discréditées d'il y a un demi-siècle. Ainsi, en novembre dernier, devant la Commission Bélanger-Campeau, le romancier Yves Beauchemin comparait les effets de la langue anglaise à ceux de l'allemand dans une France sous la botte d'Adolf Hitler. Pour ce dernier, le bilinguisme collectif serait «un valium qui tue le français»[4].

C'est vrai qu'en 1991, les nostalgiques de l'unilinguisme français sont peu nombreux. Mais leur influence sur la politique gouvernementale a une importance démesurée, tout comme leur capacité de mobiliser les esprits ... et surtout de les freiner. De sorte que la nostalgie nationale a fini par façonner les lois, le système scolaire français, et les comportements.

Cette approche fige les citoyens dans un passé d'autant plus angoissant qu'il n'a vraisemblablement jamais existé. Ne serait-il pas préférable de préparer les Québécois à un avenir auquel ils participeraient pleinement et dont ils seraient eux-mêmes les maîtres?

À l'heure actuelle, le bilinguisme n'est guère imposé par un maudit Anglais au chapeau melon. Bien au contraire, il s'impose sans cérémonie dans une nouvelle conjoncture, celle de l'intégration économique nord-américaine. La langue américaine s'introduit aussi, sans doute, à travers la télévision par câble, qui atteint tout de même deux foyers québécois sur trois.

Mais le problème au Québec est qu'au lieu de prévoir l'avenir, et d'encourager nos étudiants à devenir de bons bilingues, le système scolaire en fait trop souvent de mauvais unilingues. M. Bastien n'avait peut-être pas tort de penser que «le pire danger du français chez nous en est l'insuffisante connaissance». Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'oeil sur les résultats du Secondaire 5 dans le secteur public. En 1990, 42% des étudiants ont raté le grand examen de composition française[5]. Evidemment, la communication orale tant valorisée par le Parti Québécois ne suffit pas! Ces dernières années on a réalisé qu'il fallait aussi étudier la grammaire, l'orthographe, la syntaxe. Car une langue

maternelle précaire n'est pas une base très solide pour apprendre l'anglais langue seconde.

L'introduction de l'apprentissage de l'anglais langue seconde est faite au compte-gouttes. D'après un rapport du Ministère de l'Education publié en octobre dernier, *L'applicabilité du régime pédagogique*, 66% des enseignants du primaire, et 63% des enseignants de 6 ème année, accordent à l'anglais langue seconde moins de temps que requis par le régime.

Pendant ce temps, dans 80% des cas, les étudiants anglophones reçoivent plus de cours de français qu'exigé par le régime. Les anglophones du Québec essaient de s'ajuster à une nouvelle situation dans la province. Pour eux, cet ajustement passe par une connaissance des deux langues.

Le recensement de 1986 révèle que 57,8% des jeunes anglophones (de 25 ans et moins) sont bilingues, comparé à19,2% des jeunes francophones et 30,5% pour l'ensemble de la population de langue maternelle française. Pourquoi s'étonner que la langue française elle-même soit devenue un fétiche?

Derrière l'attitude de catastrophisme linguistique des nationalistes québécois, derrière cette crainte que «la langue fléchit de l'intérieur», comme l'écrivait Lise Bissonnette dans Le Devoir[6], il y a une difficulté bien réelle.

Il n'est pas facile de passer du bilinguisme individuel au bilinguisme collectif, surtout lorsque la société est composée d'une masse de personnes au carrefour de plusieurs cultures, vivant en va-et-vient mental constant.

En outre, les sentiments des Québécois sont contradictoires. Depuis 1974, le Québec est officiellement unilingue français. Mais un sondage CROP du mois de janvier 1991, paru dans *L'actualité*, révèle que 61% de la population est en faveur de deux langues officielles au Québec.

De nos jours, il est bien curieux de constater que le nationalisme exaspéré au Québec et la droite régionaliste canadienne-anglaise poursuivent un même objectif: l'abandon de la politique fédérale en matière de langues officielles. Pour mieux battre les trois grands partis canadiens, le Bloc Québécois a même exprimé son intention machiavélique de former une alliance tactique avec le Reform Party de l'Ouest, dans lequel Lucien Bouchard prétend voir le Canada anglais![7] Cet abandon aurait certainement pour conséquence un recul du français à travers le Canada. La souveraineté elle-même pourrait fort bien faire reculer la langue française à l'intérieur du Québec.

Le repli sur nous-mêmes ne protégera pas la langue française. Il ne fera que nous isoler du reste du monde. Le rayonnement du français en Amérique du Nord passe d'abord par la promotion du bilinguisme au Canada, qui donne au français un statut national à travers le pays, et permet la survie de la langue française hors-Québec. Il faudrait de plus une politique cohérente visant à consolider son enseignement et sa connaissance au Québec et à encourager son apprentissage à l'échelle du Canada. Ainsi, la superposition d'une langue seconde ne serait plus perçue comme un danger mais comme un enrichissement, à l'heure de l'ouverture. ✐

NOTES

1 Le bilinguisme au Canada, Editions de l'Action Canadienne-Française, Montréal, 1938

2 L'éminent psychologue montréalais Wallace Lambert, par exemple, fait autorité dans le domaine de la pédagogie, et a étudié de près les conséquences des cours d'immersion, au Canada et aux Etats-Unis.

3 Cité par Thierry de Beaucé,dans Nouveau discours sur l'universalité de la langue française, Gallimard, Paris,1988.

4 La Presse, 21 novembre 1990

5 Le Devoir, 19 avril 1991

6 16 avril 1991

7 The Globe and Mail 9 mai 1991

Les *amuse-gueule*

LE TITRE DE LA SAISON

Relations sexuelles:le Bas St-Laurent
tire de la patte...Ah! oui ?

Relevé dans le *Journal de Montréal*
du dimanche 14 avril 1991

MEME DES SOUVERAINISTES...

La commission Bélanger-Campeau, ça n'était pas gai tous les jours, même pour les souverainistes qui dominaient la scène. À preuve, ce témoignage d'un honnête homme:

"Le P.Q. nous pointait du doigt parce que nous, les souverainistes non partisans, posions des questions. Ah! On n'a pas le droit de faire ça ? L'esprit d'orthodoxie règne. (...) Il faut arrêter de nier le droit à la dissidence. "

JACQUES PROULX, président de l'U.P.A.
(Dans une entrevue au journal *Voir*, 4-4-91)

MÉTAPHORES PRINTANIERES

"Ces sépulcres blanchis ont encore trouvé une bébelle ni chair ni poisson pour s'en sortir."

GUY CHEVRETTE
porte-parole actuel du Parti québécois à l'A.N.
La Presse , 2-5-1991

"Vous (Pierre Laporte) êtes un serpent qui se cache derrière une pierre pour lancer de la boue."

MAURICE LE NOBLET DUPLESSIS
ex-premier ministre du Québec

Qui a dit:"Le style, c'est l'homme" ?

Seul votre gérant de caisse l'a vu

LE SONDAGE BÉLAND

URGENT

PRIERE DE REPONDRE PAR RETOUR DU COURRIER. MERCI!

CONFIDENTIEL

L'AVENIR POLITIQUE ET CONSTITUTIONNEL
DU QUEBEC

Consultation
auprès des dirigeants et dirigeantes
et des directeurs et directrices de caisses
du
Mouvement des caisses Desjardins

octobre 1990

PREAMBULE

La Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec a déjà commencé ses travaux. Toute personne ou organisation qui désire lui faire part de ses points de vue doit d'abord lui soumettre un mémoire, et cela au plus tard le 2 novembre 1990.

Notre Mouvement ne peut évidemment pas se soustraire, en de telles circonstances, à l'obligation de participer à la discussion de façon étoffée et éclairante. C'est pourquoi un Comité spécial, formé des présidents des onze fédérations de caisses Desjardins du Québec et du Président de la Confédération, a déjà amorcé les échanges pour dégager les lignes de force de la position Desjardins.

L'échéance ne laisse au Comité que bien peu de temps pour mener à terme ce travail. Pour fonder les observations et recommandations du Mouvement sur la base la plus large possible et leur donner ainsi le maximum de précision, de force et de crédibilité, le Comité a toutefois décidé de procéder à une cueillette systématique des opinions de l'ensemble des dirigeants et dirigeantes ainsi que des directeurs et directrices des caisses. Une firme spécialisée a été recrutée pour appuyer la réalisation de cette imposante consultation et en analyser les résultats avec rigueur et de façon confidentielle.

Pour situer rapidement cette consultation dans le vif du sujet, les membres du Comité des présidents vous livrent ci-dessous le sommaire de leurs premières réflexions et ils prient chacun et chacune de vous de leur communiquer votre OPINION PERSONNELLE en remplissant le questionnaire ci-joint et en le retournant de la façon indiquée. Sollicitant votre indulgence devant la précipitation avec laquelle ils doivent réaliser cette consultation, les membres du Comité des présidents vous expriment leurs meilleures salutations et d'avance, leurs remerciements sincères pour votre précieuse collaboration.

1. LES GRANDES CONSTATIONS

A partir de leur expérience, de leurs échanges et des études qui ont alimenté leur réflexion, les membres du Comité des présidents en sont venus aux grandes constatations suivantes:

a) L'impasse du statu quo constitutionnel

Depuis 1982, on le sait, le Québec ne fait plus partie de l'ensemble constitutionnel canadien, et on peut se demander quand et à quelles conditions pourrait se faire son éventuelle réintégration.

Le pacte confédératif de 1867 est en effet largement dépassé, compte tenu de l'évolution politique, géographique, démographique, culturelle et économique du Canada et du Québec depuis cette date mémorable. Toutes les autres provinces reconnaissent d'ailleurs ce fait, marqué notamment par l'inadéquation de certaines structures de partage des responsabilités par rapport aux besoins et l'empiétement fréquent du fédéral sur des domaines de taxation ou de juridiction provinciaux.

Or, malgré ces malaises persistants, les nombreuses tentatives de révision et de refonte du fédéralisme canadien ont toutes échoué. Qu'il s'agisse des rencontres fédérales-provinciales à caractère constitutionnel ou des importantes commissions royales d'enquête (Laurendeau-Dunton, Fulton-Favreau, Pépin-Robarts, etc.), les résultats ont toujours été à peu près nuls.

La dernière tentative, celle du Lac Meech, limitée à la réintégration du Québec dans la constitution canadienne, a, malgré la signature d'ententes théoriques, lamentablement tourné à la confrontation, puis à la dérision.

Malgré les promesses d'un renouvellement profond du fédéralisme, faites à l'occasion du référendum de 1981, malgré les efforts répétés du Québec depuis 1960 surtout, malgré ses concessions notoires (conditions "minimales" de Meech), toutes les négociations sont restées stériles. Aucune modification significative ne peut vraisemblablement être apportée au vétuste régime fédéral canadien, du moins dans un horizon acceptable pour le Québec.

Toujours, ses revendications se butent à un refus obstiné de reconnaître son caractère distinct. Et comme de nombreux projets et de nombreuses responsabilités politiques, économiques et sociales du Québec doivent, en ce régime fédéral, passer par le filtre du gouvernement central, d'inspiration largement étrangère à la culture du Québec, on est forcé de constater que le Québec y perd souvent plus qu'il ne peut y gagner. Cette situation est d'ailleurs nettement confirmée en maints domaines dans lesquels le Québec est privé de pouvoirs d'action essentiels à sa protection (communications, éducation supérieure, immigration), où il ne reçoit pas sa juste part du soutien fédéral (subventions aux entreprises et à la recherche, représentation internationale) ou, encore, où il est nettement pénalisé par les politiques fédérales (politique monétaire pour combattre l'inflation dans le sud-ouest ontarien, politique de développement industriel...).

b) Le caractère de communauté nationale du Québec

Foyer traditionnel de la langue et de la culture françaises en Amérique, le Québec a aujourd'hui la stature d'une véritable nation, d'une société distincte et adulte. Il se différencie de l'ensemble des provinces canadiennes anglaises et du reste de l'Amérique non seulement par sa langue, mais aussi par ses coutumes, son histoire, ses modes de vie, son organisation sociale et communautaire, sa tradition juridique, ses institutions culturelles, etc.

Si un pays est l'endroit, le territoire, l'État dans lequel une nation réalise à sa manière son projet de société, la nation québécoise n'a jamais eu de pays réel depuis la Conquête. Car au Canada, son développement est soumis à l'approbation d'un pouvoir central obéissant à la logique d'une culture différente. Et au Québec même, le gouvernement provincial ne dispose pas de tous les leviers nécessaires pour réaliser convenablement l'ensemble des aspirations collectives normales.

Il s'impose donc que les Québécois et Québécoises puissent reconquérir toute l'autorité nécessaire pour construire leur avenir en conformité avec leurs aspirations partagées, sans devoir quêter d'autorisation auprès de qui que ce soit, et avec le pouvoir, en des matières où leurs intérêts le prescrivent, de conclure avec tout autre peuple souverain du Canada ou d'ailleurs les ententes de collaboration qui leur conviennent.

Les atouts du Québec pour construire son avenir

Il fut des temps où la plupart des Québécois francophones se croyaient incapables de prendre en charge l'ensemble des leviers essentiels à leur développement collectif. Cette situation a radicalement changé. En général, les Québécois d'aujourd'hui n'ont plus peur des défis que

présente l'avenir et ils l'expriment par leur confiance de plus en plus forte en leurs ressources propres. D'ailleurs, même les observateurs extérieurs ou intérieurs traditionnellement les plus sceptiques en sont finalement venus à reconnaître ouvertement la viabilité d'un Québec souverain. Le réalisme le plus sain vous invite certes à nous rappeler que des profonds changements politiques peuvent exiger des efforts et des sacrifices partagés, surtout pendant les périodes de transition. La situation du Québec nous permet cependant d'écarter sans crainte les visions de cauchemar en ce qui concerne les acquis sociaux (pensions de vieillesse, prestations de retraite, allocations familiales, aide sociale, etc.).

Petit à petit, en effet, et souvent en dépit de politiques qui l'ont défavorisé, le Québec s'est donné des atouts précieux pour son avenir. Par-delà la richesse de ses ressources naturelles, on s'entend aujourd'hui pour lui reconnaître:

- une population instruite, industrieuse et créative;
- un savoir-faire technique croissant et une performance technologique considérable et mondialement reconnue (hydro-électricité, génie conseil, informatique, télécommunications, haute technologie);
- une tradition financière enviable (assurances, épargne et crédit, financement des investissements, systèmes de paiements, etc.);
- une volonté ferme et une bonne capacité d'adaptation aux conditions changeantes du monde contemporain (libre-échange, réglementation des institutions financières, exportations);
- une audace et une originalité remarquables dans le développement coopératif, l'organisation communautaire, les industries culturelles et les domaines de création;
- une tradition démocratique solide et inventive;
- un sens étonnant de l'entreprenariat et une sensibilité prometteuse aux nouveaux courants de gestion politique et privée;
- enfin une fierté nouvelle, ouverte sur le monde et capable de concertation, de stratégie et de nouvelles formes de partenariat...

2. CONCLUSIONS

Depuis des décennies, les forces vives de notre collectivité n'ont cessé de chercher dans le cadre du régime fédéral canadien des conditions essentielles à la protection de la continuité historique et culturelle du Québec et à la réalisation d'un projet de société conforme à ses aspirations. Malgré tous les compromis envisagés, les négociations ont échoué. Du stimulant "maîtres chez vous" des années 60 jusqu'à l'amertume de Meech, pourtant, la nécessité de sauvegarder l'identité et l'intégrité du Québec n'a fait que se réaffirmer avec plus d'urgence et d'acuité.

Le Comité des présidents ne peut donc que faire sienne la conviction, aujourd'hui largement partagée et déjà exprimée par tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1960 à la tête du Québec, que celui-ci, étant une nation véritable et adulte, doit maitenant se donner, le plus rapidement et le plus entièrement possible, la possession et le contrôle de tous les leviers économiques, sociaux, politiques, législatifs, fiscaux et administratifs nécessaires pour qu'il puisse réaliser lui-même ses aspirations légitimes, par les moyens qui lui conviennent.

Le Comité des présidents croit en outre:

que le Québec doit régler sans retard la question de son avenir constitutionnel, de façon à réduire les conséquences nuisibles de l'incertitude politique, et mettre rapidement en oeuvre les moyens concrets que requiert la pleine réalisation de ses capacités;

- que sa population doit être abondamment et honnêtement informée des divers aspects de la situation, de manière qu'elle puisse participer activement à la démarche et y exercer avec confiance et sérénité ses volontés démocratiques;
- que la décision finale doit être soumise, en termes clairs et décisifs, à la volonté générale des Québécois et Québécoises par le moyen d'une consultation transparente et intègre.

Ayant cru bon, pour rendre la consultation précise, utile et déterminante, de vous exposer globalement les observations et orientations auxquelles l'on conduit son cheminement, le Comité des présidents vous invite maintenant avec insistance à lui faire connaître vos opinions et vos réactions au moyen du questionnaire qui suit.

Comme premier répondant du milieu coopératif et du Mouvement des caisses Desjardins auprès de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, j'ai besoin de savoir ce que vous pensez et de pouvoir m'appuyer sur la participation de chacun d'entre vous. De plus, compte tenu des contraintes du calendrier de travail, je suis dans l'obligation de vous demander de répondre immédiatement à cette consultation pour que, le 27 octobre au plus tard, nous puissions en compiler les résultats. Merci de votre attention et de votre diligence.

Le Président

Claude Béland

CONFIDENTIEL

LE MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS ET L'AVENIR POLITIQUE ET CONSTITUTIONNEL DU QUÉBEC

DIRECTIVES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Vous devez avoir en main le document "L'avenir politique et constitutionnel du Québec" et une enveloppe de retour préaffranchie.

Lire les directives et le document synthèse avant de remplir le questionnaire.

Remplir le questionnaire individuellement sans vous consulter. C'est votre opinion personnelle sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec que nous désirons connaître.

Si vous avez besoin d'informations additionnelles, lorsque vous remplirez ce questionnaire, composez le 1-800-463-3782. Un interviewer professionnel du Groupe Léger et Léger vous aidera dans votre démarche, et ce, même durant la fin de semaine. Ce groupe assurera le traitement, la compilation et l'analyse des données sous la supervision de la Confédération.

Nous vous serions reconnaissants de remplir ce questionnaire sur réception. Votre participation rapide nous permettra de compiler les résultats dans les délais requis.

Assurez-vous de mettre à la poste seulement le questionnaire dûment rempli et non le document synthèse "L'avenir politique et constitutionnel du Québec" dans l'enveloppe de retour préaffranchie avant le 24 octobre.

Nous désirons vous mentionner que tous les questionnaires seront traités de façon strictement confidentielle et nous vous prions, encore une fois, d'excuser la précipitation avec laquelle nous devons réaliser cette consultation. Le comité des présidents vous exprime ses plus sincères remerciements.

QUESTIONNAIRE

Veuillez encercler le chiffre correspondant à votre choix de réponse. Il est important que vous répondiez à toutes les questions.

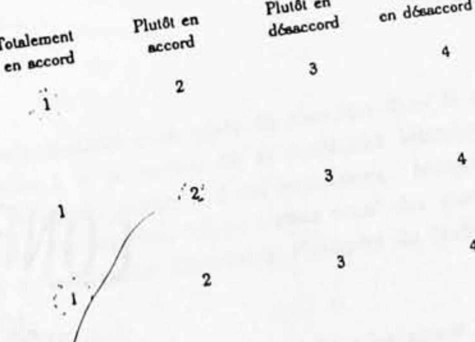
1. Le Québec ne fait plus partie de l'ensemble constitutionnel canadien depuis 1982 et la dernière tentative, celle du Lac Meech, a, malgré la signature d'une entente historique, échoué. Devant ces faits, êtes-vous totalement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord à ce que le Québec définisse lui-même le choix de son avenir constitutionnel.

   1. Totalement en accord 2. Plutôt en accord 3. Plutôt en désaccord 4. Totalement en désaccord

2. Êtes-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou très défavorable à ce que toute décision finale sur l'avenir constitutionnel du Québec soit soumise, en termes clairs et décisifs, par le moyen d'une consultation référendaire, à la volonté des Québécois et des Québécoises.

   1. Très favorable 2. Plutôt favorable 3. Plutôt défavorable 4. Très défavorable

3. Êtes-vous totalement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec chacun des énoncés suivants:



	Totalement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
a) Le Québec est actuellement privé de certains pouvoirs d'action essentiels à sa protection culturelle et linguistique (communications, éducation supérieure, immigration)	1	2	3	4
b) Le Québec ne reçoit pas sa juste part du soutien fédéral (subventions aux entreprises et à la recherche, représentation internationale)	1	2	3	4
c) Le Québec est pénalisé par certaines politiques fédérales (politiques des taux d'intérêt, de développement économique, industriel et régional)	1	2	3	4

4. Êtes-vous totalement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec l'affirmation suivante:

   Le Québec forme une communauté nationale distincte non seulement par sa langue mais aussi par ses coutumes, son histoire, ses modes de vie, son organisation sociale et communautaire, sa tradition juridique, ses institutions culturelles, etc.

   1. Totalement en accord 2. Plutôt en accord 3. Plutôt en désaccord 4. Totalement en désaccord

5. Êtes-vous totalement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec l'affirmation suivante:

Le Québec possède les atouts essentiels (population instruite, expérience financière, savoir-faire technique, sens de l'entrepreneuriat, tradition démocratique et coopérative, capacité d'adaptation, ouverture sur le monde, etc.) pour construire son propre avenir et assurer la viabilité d'un Québec plus autonome.

1. Totalement en accord
2. Plutôt en accord
3. Plutôt en désaccord
4. Totalement en désaccord

6. Êtes-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou très défavorable à ce que le Québec prenne et contrôle tous les leviers économiques, sociaux, politiques, législatifs, fiscaux et administratifs nécessaires à la réalisation de ses aspirations légitimes.

1. Très favorable
2. Plutôt favorable
3. Plutôt défavorable
4. Très défavorable

7. Êtes-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou totalement défavorable aux énoncés suivants:
(Il est important de répondre à toutes les questions)

	Très favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Très défavorable
a) Le Québec maintient son appartenance actuelle à la constitution canadienne et accepte le statu quo.	1	2	3	4
b) Le Québec entame une nouvelle phase de négociations constitutionnelles visant sa réintégration dans la constitution canadienne.	1	2	3	4
c) Le Québec affirme son automonie politique et choisit librement ses partenaires du Canada ou d'ailleurs.	1	2	3	4
d) Le Québec déclare son indépendance.	1	2	3	4

8. Êtes-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou très défavorable à ce que le Québec règle sans retard la question de son avenir constitutionnel, de façon à réduire les conséquences nuisibles de l'incertitude politique, et mettre rapidement en oeuvre les moyens concrets qu'il choisira.

1. Très favorable
2. Plutôt favorable
3. Plutôt défavorable
4. Très défavorable

9. Pour terminer, nous vous demandons quelques renseignements socio-démographiques:

a) Le sexe: 1. Homme 2. Femme

b) La catégorie d'âge: 1. 18-19 ans 2. 20-24 ans 3. 25-34 ans 4. 35-44 ans 5. 45-54 ans 6. 55-64 ans 7. 65 ans ou plus

c) La fonction dans le Mouvement: 1. Dirigeant/dirigeante 2. Directeur/directrice de caisse 3. Cadre supérieur

d) La scolarité complétée: 1. Élémentaire 2. Secondaire 3. Cégep/Technique 4. Universitaire

e) Dans quelle fédération/institution oeuvrez-vous? 1. Centre du Québec 2. Québec 3. Montréal/Ouest-Québec 4. Gaspésie/Iles 5. Estrie 6. Bas St-Laurent 7. Saguenay/Lac St-Jean 8. Abitibi 9. Richelieu-Yamaska 10. Lanaudière 11. Caisses d'Économie 12. Institution

Quand Claude Béland sonde et consulte

JEAN PELLETIER

Les spécialistes en sondage qui ont pris connaissance de la "consultation" menée en octobre dernier auprès des dirigeants et dirigeantes et des directeurs et directrices de caisse du Mouvement Desjardins que préside M.Claude Béland, sont unanimes; le questionnaire qui fut administré par la maison Léger et Léger à tout ce monde va à l'encontre de toutes les règles régissant la tenue d'un sondage dans une démocratie.

Jean Pelletier est journaliste au Journal de Montréal.

«C'est tout sauf un sondage», confiait le professeur Edouard Cloutier de l'Université de Montréal. «La seule chose que peut mesurer adéquatement ce questionnaire c'est si oui ou non les personnes interrogées ont bien appris les thèses défendues dans le préambule d'introduction signé par Claude Béland. Rien d'autre.»

Pour René Pelletier, spécialiste en sondage et ancien président de Sorecom, le «sondage Béland» n'est rien de moins, de par sa forme et son fond, qu'une caricature de ce qu'est un vrai sondage. «Toutes les règles de base ont été violées» dit-il, «dont la première, celle de la confidentialité».

Pour qu'un sondage reflète en effet la vérité, encore faut-il que les personnes consultées aient la conviction profonde qu'elles peuvent s'exprimer en toute liberté.

Or, le sondage Béland exige des répondants qu'ils s'identifient par le sexe, l'âge, la scolarité, la fonction qu'ils occupent au sein du Mouvement ainsi que par la fédération et l'institution dans lesquelles ils oeuvrent. «En d'autres mots," de dire René Pelletier, " tout ce qu'il manque c'est le nom de la personne questionnée, un détail tout à fait accessoire quand on sait tout le reste à son sujet.»

Seconde règle violée, celle du choix véritable. Un sondage pour être concluant doit permettre l'expression d'une opinion libre et réfléchie. Or, jamais dans le questionnaire on ne propose au répondant d'exprimer son opinion en le mettant en face d'alternatives réelles. Chaque question est ainsi construite qu'elle impose un carcan idéologique inflexible de telle sorte que la seule façon d'exprimer une opinion dissidente serait d'opter pour l'abstention, un choix qui n'est au reste jamais offert.

Enfin, de noter René Pelletier, à l'instar d'Edouard Cloutier, on ne peut prétendre recueillir l'opinion "personnelle" d'un individu en lui soumettant un questionnaire auquel il ne doit répondre, est-il précisé, qu'après avoir pris connaissance «des directives et documents de synthèse» l'accompagnant.

Si aujourd'hui Claude Béland comme du reste la maison de sondage Léger et Léger affirment que ce questionnaire n'était pas un sondage au sens scientifique du terme, mais bien une "consultation", cette précision ne fut exprimée que lorsque le questionnaire et son préambule furent divulgués par le journaliste Jean V.Dufresne.

En outre, lors de la comparution du Mouvement Desjardins devant la Commission Bélanger - Campeau, alors que les dirigeants du Mouvement disaient fonder leur prise de position sur la base d'une vaste consultation démocratique, un modèle dans le genre soulignait Gilles Lesage du Devoir, ils se gardèrent bien de rendre publics tant le préambule signé par leur président que le célèbre questionnaire Léger et Léger.

Curieuse réserve. Qu'est ce qui en effet pouvait tant embarrasser M.Béland? Le questionnaire en entonnoir ou certaines affirmations de son préambule dont la plus grossière est celle disant que «depuis 1982, le Québec ne fait plus partie de l'ensemble constitutionnel canadien»?

Du misérabilisme au voyeurisme

Il est des moments où misérabilisme semble rimer avec nombrilisme et voyeurisme.

ANGÉLINE FOURNIER-TOMBS

Juriste de formation - elle est titulaire d'une maîtrise en droit commercial de l'Université de Paris V et sa thèse sur les droits d'auteur lui a valu une maîtrise en droit de l'Université McGill - Angéline Fournier-Tombs est venue au journalisme après avoir pratiqué le droit à Paris et à Montréal. Elle travaille dans sa propre société de communication depuis 1986.

A quelques jours d'intervalle, on a pu voir sur nos différentes chaînes de télévision, le pervers André battre sans relâche sa douce et tendre Diane, pour finalement la tuer («L'amour qui tue» de la série «Avec un grand A» de Jeannette Bertrand), Elisa T. se faire frapper et humilier par sa famille, puis brutalement violer par son beau-père («Des fleurs sur la neige»), Sébastien quitter l'amour de sa vie, Julie, parce que tel est son désir et qu'il veut son bonheur, sous les yeux hagards de leur fils de 5 ans, et Jacques l'ex-clochard, retrouver en sanglots et en direct ses trois enfants perdus depuis 20 ans, sur le plateau d'Andrée Boucher («C'est votre histoire»).

Et nous avons pleuré et souffert dans nos tripes, réconfortés par l'idée que nous nous rapprochions de la vraie vie. Jeannette Bertrand semblait bien résumer la situation, quand, présentant son émission, elle disait: «Avec un grand A» va vous heurter de plein front, vous déranger même; mais va aussi vous rapprocher de la vraie vie et ... du «véritable amour». Et voilà, la phrase est lâchée.

Une certaine télévision fait du social sous forme de misérabilisme, qui est une «tendance artistique à un goût systématique de la représentation de la misère humaine» (Petit Larousse Illustré). Loin de moi l'idée de me moquer de la misère: les enfants abusés et mal aimés, les femmes battues, les sans-abris... sont autant de problèmes de société qui nous concernent, et contre lesquels il faut se battre.

C'est pourquoi j'applaudirais, si quelques bonnes émissions nous menaient de la prise de conscience à l'action, ce qui est d'ailleurs le but recherché de certaines, telles «Tes choix, Ta santé» (Radio-Canada) ou «Nord Sud» (Radio-Québec).

Mais, hélas, plus souvent qu'acteurs, nous sommes les spectateurs muets et paralysés de notre misère, impuissants et tiraillés entre la compassion et le dégoût, le devoir de savoir et le plaisir de voir. Et nous voilà culpabilisés, faute de pouvoir agir, par certaines émissions et des scènes qui favorisent chez nous le voyeurisme.

Aux misères humaines des sociétés pauvres, magistralement mises en pages dans les chefs-d'oeuvre d'un Zola, d'un Dickens ou d'une Antonine Maillet, succèdent au petit écran les misères morales de nos sociétés nanties, où la qualité artistique est bien souvent abandonnée, au profit d'un réalisme visant à nous mettre nez à nez avec nos faiblesses et notre petitesse.

Il est vrai qu'avec le développement des médias électroniques il faut produire beaucoup et vite afin de nourrir cette hydre à cent têtes qu'est la télévision. Plus de temps pour cette forme de création que Rainer Maria Rilke décrivait comme la «germination de tout sentiment, de toute impression, dans l'obscur, dans l'inexprimable, dans l'insconscient»(*Lettres à un jeune poète*). De moins en moins d'argent, aussi, dans les budgets.

Aux misères humaines des sociétés pauvres, magistralement mises en pages dans les chefs-d'oeuvre d'un Zola, d'un Dickens ou d'une Antonine Maillet, succèdent au petit écran les misères morales de nos sociétés nanties

La «rentabilité», dont la «cote d'écoute» est devenue l'indissociable Mr Hyde, est un spectre menaçant pour bien

des animateurs et des producteurs de séries télévisées. Mais l'équation: cote d'écoute / revenus de publicité = valeur de l'émission télévisée, semble un peu trop fréquente.

Et pour arriver au bon résultat, on fabrique des formules toutes faites, qui n'ont plus rien à voir ni avec l'art, ni avec la culture, et dont l'ingrédient principal est la déprime et le résultat escompté: nos larmes et nos angoisses de spectateurs.

Le problème n'est pas exclusif au Québec. Que ce soit à l'échelle nationale ou aux Etat-Unis et dans certains pays d'Europe, il y une tendance de certaines émissions télévisées à transformer les spectateurs en voyeurs. Mais là où le bât blesse c'est quand le misérabilisme devient une spécialité.

Et s'il est vrai que les américains excellent dans l'art du coup de poing et des massacres à la mitraillette, nous devenons ici les champions d'une spécialité infiniment plus pernicieuse et sournoise: la violence psychologique.

Nous pointons souvent du doigt nos voisins du Sud en dénonçant la violence à l'écran. Et s'il est vrai que les américains excellent dans l'art du coup de poing et des massacres à la mitraillette, nous devenons ici les champions d'une spécialité infiniment plus pernicieuse et sournoise: la violence psychologique.

«Les médias réussissent ce tour de force de nous blaser de phénomènes sur lesquels nous n'avons aucun pouvoir, de rendre l'intolétable tolérable» écrit Pascal Bruckner (*Le dernier sanglot de l'homme blanc* Ed. Le Point), qui ajoute:

«Nous vivons la superposition des contraires, nous actualisons à la fois l'horreur et la satiété: puisque nous n'y pouvons rien, ces images nous fatiguent de leur insupportable monotonie.»

L'utilisation du ton misérabiliste est, en outre, un processus statique qui nous représente une société où nous sommes «nés pour un p'tit pain», niant ainsi une évolution considérable et réelle.

Mais pourquoi s'élever contre cet état de faits? Que la télévision ait trouvé un bon filon et que certains l'exploitent: quoi de plus normal. Car les chiffres sont là pour le démontrer: nous, téléspectateurs, aimons cette potion misérabiliste que l'on nous sert abondamment: 2 489 000 auditeurs pour «Des fleurs sur la neige», 400 000 auditeurs en moyenne pour «C'est votre histoire», 1 135 000 auditeurs pour «L'amour qui tue» (diffusion et rediffusion)...

Il est trop simple de dire qu'à 3 heures 40 par personne et par jour de télévision (moyenne au Québec), nous regardons ce qu'on nous présente.

La réalité est bien plus subtile. Le téléspectateur est assailli par des sentiments contradictoires: la complaisance, un certain nombrilisme, et enfin une bonne dose de mauvaise conscience. Ainsi, le miroir d'une télévision misérabiliste lui renvoie sa propre image et celle d'une société où tout est à faire. Touchant ainsi sa sensibilité puisque là, sous ses yeux, dans sa maison on parle de lui et on lui parle, et sa curiosité naturelle, puisqu'on y parle aussi d'un autre, qui est peut-être encore plus malheureux que lui, et qu'il se doit de savoir pourquoi. On cherche à provoquer chez lui l'émotion brute et inconsciemment il accepte ce viol psychologique, parce qu'en fin de compte on lui donne de l'importance, provoquant chez lui des frissons et entretenant savamment l'impression qu'il en sait plus, même si pour cela il doit devenir "voyeur".

Et pire encore, ce processus provoque chez lui l'inertie. Marshall McLuhan, analysant "ce medium qu'est la télévision", constatait qu' "elle nous implique en profondeur et nous émeut, mais elle n'excite pas, n'agit pas, ne soulève pas. . ."(*Pour comprendre les média*). Et Pascal Bruckner va plus loin encore lorsque, tirant les conséquences de cette constatation, il s'écrie:» le choc n'aura ni lendemain ni sanction: il naît et s'épuise dans l'instant . . . le survoltage émotif conduit tout droit à l'inertie" . Et la coexistence de l'émotion pure et du sentiment d'impuissance devant la misère, nous culpabilise.

La télévision misérabiliste, ce triomphe du marketing viscéral, entretient l'illusion de la solidarité et de la participation publique. En noyant nos petits malheurs dans les grands malheurs d'autrui, elle nous fait vivre des passions en cul-de-sac, agissant sur nous comme un tranquillisant. En utilisant ainsi ce medium, on est à mille lieux de réaliser son potentiel culturel et éducatif, et d'ouvrir de nouveaux horizons par une communication réelle entre les personnes.

Les *amuse-gueule*

POUR EXPLIQUER UN SONDAGE

Réagissant à un sondage CROP qui faisait état d'une forte baisse du sentiment souverainiste au Québec, M. Gérald Larose, président de la C.S.N. a déclaré ce qui suit:

"Les fédéralistes vendent du rêve, de l'espérance, des espoirs, et il y a certainement un certain nombre de gens qui ne sont pas fermés à ce qu'il y ait des ouvertures."

(La Presse, 2-5-91)

C'est clair, non ? Tout le monde sait que les amis souverainistes de M. Larose ne vendent que du cauchemar, du désespoir et des déceptions et qu'ils ne sont pas ouverts à ce qu'il y ait des fermetures...